



**Edition provisoire**

Thursday 20 March 2025, afternoon

## Compte rendu officiel des débats

### Theme 1: Safeguarding democracy

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Chères et chers collègues.

J'espère que vous avez apprécié cette pause et ce moment de convivialité dans notre emploi du temps extrêmement chargé.

Revenons donc au premier thème de notre conférence, que nous avons entamé ce matin.

Je donne la parole à notre prochain orateur sur la liste, M. Faisal EL-FAYEZ, qui est le Président du Sénat de Jordanie.

**M. Faisal EL FAYEZ (Président du Sénat, Jordanie):** Votre Excellence, Monsieur Theodoros Rousopoulos, Président du Conseil de l'Europe,

Mesdames et messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous exprimer mes sincères remerciements, Monsieur le Président, pour cette aimable invitation à partager avec vous quelques réflexions sur la protection et la promotion de la démocratie dans un monde où sévissent partout des tensions et des conflits.

J'aimerais également aborder les thèmes du débat, qui se concentre sur la violence à l'encontre des responsables politiques, les questions de démocratie et sa protection, et la garantie de la liberté d'expression dans le contexte de polarisation que connaît actuellement notre monde. Cela s'ajoute à de nombreux autres défis, tels que la montée des régimes représentatifs, la violence croissante, l'intolérance des fanatiques religieux et ethniques, l'échec du dialogue interculturel et la propagation de fausses nouvelles par le biais de la désinformation et de la mésinformation des médias sociaux.

Les campagnes de désinformation peuvent manipuler les élections, aggraver les divisions sociales, affaiblir la confiance dans les institutions démocratiques et, enfin et surtout, provoquer des inégalités économiques susceptibles d'entraîner des troubles sociaux dans de nombreux pays. Malheureusement, les Nations Unies, ainsi que les organisations internationales de défense des droits humains et les organisations humanitaires n'ont pas été en mesure de résoudre bon nombre de ces conflits.

Par exemple, dans ma région, le peuple palestinien est confronté à une occupation israélienne oppressive et brutale depuis près de huit décennies. Depuis le 7 octobre, il subit l'agression la plus désastreuse et la plus destructrice de la part de l'État occupant israélien, qui commet des massacres, des crimes de guerre et pratique le génocide et le nettoyage ethnique contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza et la  
Dans ce compte rendu:

1. Les discours prononcés en français, en anglais, en allemand et en italien sont reproduits in extenso en français.
2. Les discours prononcés dans une autre langue sont résumés à partir de l'interprétation et sont signalés par un astérisque (\*).
3. Les discours en allemand et en italien, in extenso dans ces langues, sont disponibles sur le site internet de l'Assemblée parlementaire.
4. Le texte des amendements est disponible au comptoir de la distribution et sur le site internet de l'Assemblée. Seuls sont publiés dans le compte rendu les amendements et les sous-amendements oraux.
5. Les corrections doivent être adressées au bureau 1081 au plus tard 24 heures après la publication du compte rendu.

Cisjordanie occupée par les Palestiniens. Le nombre de morts s'élève à 50 000 – principalement des femmes et des enfants – sans compter les 100 000 blessés et les milliers de personnes qui se trouvent sous les décombres.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

La démocratie est une valeur fondamentale qui garantit les droits et les libertés des citoyens et promeut l'égalité et la justice sociale pour tous, faisant de sa protection une responsabilité partagée. Malheureusement, aujourd'hui, la démocratie est en déclin.

La réalité actuelle confirme que les puissances occidentales pratiquent souvent le deux poids, deux mesures lorsqu'il s'agit des questions de libertés publiques et de pratiques démocratiques. En outre, les politiques occidentales à l'égard du Proche-Orient et de ses questions nationales adoptent le plus souvent des positions hostiles aux aspirations de ses peuples et à leurs causes existentielles. En particulier, nous en avons été témoins dans les capitales occidentales, avec la répression violente de la liberté d'expression pacifique des étudiants, des mouvements sur de nombreux campus universitaires pour protester contre les crimes génocidaires commis par Israël, une répression qui représente une véritable manifestation de cette pratique de deux poids, deux mesures.

Le renforcement et la préservation de la démocratie passent par la stabilité politique et sécuritaire, qui est l'une des composantes les plus importantes de la sauvegarde et de la consolidation de la démocratie dans les sociétés. En outre, le développement nécessite l'abandon de la pratique du deux poids, deux mesures et le déploiement d'efforts pour protéger les institutions et les organisations internationales qui protègent la justice, les droits humains et les libertés publiques au lieu de les saper et de les affaiblir.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

L'avenir de la démocratie dépend de notre capacité à travailler au renforcement des valeurs partagées entre nos peuples, nos cultures et nos civilisations et à construire des ponts pour un dialogue responsable et l'acceptation mutuelle de l'autre, que ce soit au sein des sociétés ou entre les États, une acceptation qui ne devrait jamais être ternie par des considérations négatives telles que le sexe, la race ou les croyances religieuses.

Par conséquent, des politiques claires et des cadres juridiques efficaces doivent être mis en place pour garantir la liberté d'expression, la transparence et l'intégrité, ainsi qu'une législation qui protège l'indépendance du pouvoir judiciaire et lutte contre la corruption. Il est également essentiel de protéger les minorités par une législation qui garantisse leurs droits religieux et ethniques ainsi que leur participation politique légitime.

En outre, on ne saurait trop insister sur l'importance d'éduquer les citoyens à la culture démocratique, aux principes politiques et aux droits et devoirs des citoyens dans un environnement démocratique dans les écoles et les universités. La démocratie n'est pas un luxe, c'est un outil essentiel pour la survie des sociétés qui s'efforcent de vivre dans la dignité et la paix.

Dessignons donc ensemble les contours de l'avenir qui reflètent nos aspirations communes et veillons à ce que la démocratie reste un phare dans notre monde turbulent.

Merci beaucoup.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci, Monsieur El Fayed.

Je donne maintenant la parole à M. Igor GROSU, Président du Parlement de la République de Moldova, qui sera suivi de M. Mircea ABRUDEAN, Président en exercice du Sénat de la Roumanie.

**Mr Igor GROSU (Président du Parlement, République de Moldova):** Chères et chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Je suis heureux d'être avec vous ici à Strasbourg.

En République de Moldova, nous avons une jeune démocratie, une démocratie qui, depuis plus de trente ans, est confrontée à d'énormes défis. Bien que nous ayons réussi, après un demi-siècle, à nous libérer du régime autoritaire de Moscou, le Kremlin ne nous a jamais permis de jouir de notre démocratie. Pendant toutes ces années, il a manœuvré la politique intérieure de la République de Moldova par l'intermédiaire de politiciens achetés par des groupes criminels qui volaient les ressources du pays ou qui vendaient le pays au Kremlin, en maintenant la dépendance du secteur de l'énergie vis-à-vis de Gazprom et en promouvant les chaînes de propagande russes.

Cependant, nous, les Moldaves, avons prouvé que nous pouvions nous battre et que notre démocratie, malgré sa vulnérabilité, était authentique. Les Moldaves sont capables de choisir avec leur cœur. Ils l'ont fait en 2020 en élisant Maia SANDU à la présidence et en 2021 en élisant un parti proeuropéen pour gouverner le pays – un parti que j'ai l'honneur de diriger.

En 2024, nous avons remporté deux autres victoires historiques : Maia SANDU a été réélue, devenant ainsi la première Présidente de la République de Moldova que les citoyens ont élue par vote direct au cours de deux mandats successifs ; en outre, les Moldaves se sont déclarés européens lors d'un référendum. Dans tous ces scrutins compliqués, avec une ingérence sans précédent de la Fédération de Russie, avec trois ans d'une guerre injuste et inhumaine à notre frontière, avec toute une machine de propagande contre nous, notre voix – la voix du peuple qui veut vivre dans la paix, la démocratie et la liberté – a été plus forte.

L'année 2025, comme nous pouvons le constater, est une année difficile non seulement pour la République de Moldova, mais aussi pour toute l'Europe. Les valeurs fondamentales de nos sociétés sont menacées. C'est un combat qui décidera de l'avenir du continent européen.

Nous saluons les résultats des élections en Allemagne et nous croisons les doigts pour nos amis roumains et géorgiens. À l'automne 2025, des élections législatives se tiendront au Moldova : des élections véritablement cruciales pour notre avenir européen. Nous sentons déjà très bien comment l'État agressif de Russie et les groupes criminels locaux se sont unis et veulent nous livrer sur un plateau au régime du Kremlin pour que nous servions de zone de conflit, que nous restions pauvres et que nous ayons peur.

C'est pourquoi, chers amis du Moldova, je vous demande de continuer à nous aider à défendre notre démocratie et notre pays. Le chemin n'est pas facile, mais nous ne cherchons pas non plus de raccourcis. Nous voulons être respectés et ne plus être utilisés comme l'instrument de l'impérialisme moderne qui vise à maintenir les nations dans sa crainte d'influence.

Mesdames et messieurs,

Notre démocratie n'a que trois décennies, mais nous connaissons sa valeur, nous savons que les meilleures conditions pour le développement, la modernisation et la prospérité ne peuvent être créées que dans un système démocratique. Pour nous, Moldaves, la démocratie est synonyme de paix, de prospérité et de liberté, alors que pour les autoritaires, elle est synonyme de guerre, de peur, de faim et de pauvreté. Les Moldaves ont compris que le vecteur du développement européen est étroitement lié à la démocratie et à la liberté. Notre objectif national est de devenir un État membre de l'Union européenne d'ici 2030 et nous allons travailler dur jusqu'à cette date pour atteindre cet objectif.

Le Moldova perdurera et peut être une source d'inspiration pour d'autres en ces temps incertains. La démocratie résistera à condition que nous ne perdions pas la foi et que nous la soutenions jusqu'au bout. Et nous le ferons.

Je vous remercie.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci Monsieur Grosu.

La parole est à M. Mircea ABRUDEAN, Président en exercice du Sénat de la Roumanie.

**M. Mircea ABRUDEAN (Président par intérim, Roumanie):** Chers collègues,

Mesdames et messieurs,

C'est un grand privilège pour moi de participer à cette importante conférence.

Je me souviens qu'il y a deux ans, en octobre 2023, j'ai eu le plaisir de prendre la parole en ma qualité de secrétaire général du gouvernement roumain, à l'occasion du 30e anniversaire de l'adhésion de la Roumanie au Conseil de l'Europe. C'est un grand honneur pour moi d'être de retour ici à Strasbourg, cette fois-ci en tant que Président en exercice du Sénat de Roumanie.

En tant que membre engagé du Conseil de l'Europe, la Roumanie est fermement décidée à promouvoir la démocratie et l'État de droit en tant que cadre solide pour assurer notre sécurité, notre croissance économique et notre compétitivité.

Mesdames et messieurs,

Je saisis cette occasion pour vous présenter les défis auxquels la Roumanie a été confrontée et les mesures que nous avons prises pour les relever.

Avec la guerre d'agression de la Russie à notre frontière en Ukraine, nous avons commencé à faire face à une nouvelle guerre sur le continent européen – une guerre hybride. Par le biais de réseaux de désinformation étrangers, les objectifs étaient de fausser les débats politiques, de façonner les perceptions du public, de créer des divisions dans la société, de semer la méfiance à l'égard des institutions et de chercher à interférer dans les élections et à les influencer. Ce fut le cas lors des élections présidentielles de 2024 où, lors du premier tour, un candidat a bénéficié du soutien direct et indirect de campagnes de désinformation liées à des acteurs étrangers, en particulier la Russie.

L'ensemble du processus électoral – les élections présidentielles – a été fortement affecté par une campagne de désinformation et d'ingérence menée à travers les médias sociaux, en particulier *TikTok*, et par des violations de la loi électorale, y compris sur les médias sociaux. La décision de la Cour constitutionnelle roumaine d'annuler le premier tour était sans précédent, mais les circonstances l'étaient tout autant.

Je tiens à vous rassurer : la Roumanie s'est fermement engagée à défendre les valeurs démocratiques et les droits humains, y compris les libertés individuelles, et à lutter contre l'antisémitisme, la xénophobie et la discrimination. À cet égard, nous avons adopté des mesures législatives importantes, notamment la loi sur les mesures de prévention et de lutte contre l'antisémitisme et un amendement au code pénal, qui a introduit des sanctions claires pour l'incitation à la violence, à la haine ou à la discrimination.

La stratégie nationale de la Roumanie pour la prévention et la lutte contre l'antisémitisme, la xénophobie, la radicalisation et les discours haineux (2024-2027) décrit des actions concrètes qui démontrent notre engagement à défendre les droits humains et à assurer une prévention efficace par l'éducation du public et la promotion de la diversité culturelle.

Ainsi, contrairement à certaines allégations, notre réponse a toujours été fondée sur la démocratie et l'État de droit.

C'est pourquoi l'adoption de mesures législatives, la protection des personnes vulnérables, la lutte contre l'antisémitisme et la xénophobie et le développement de mécanismes démocratiques pour atteindre nos objectifs communs ne doivent jamais être remis en question ou abandonnés.

Nous devrions impliquer davantage nos jeunes collègues. La participation des jeunes et le dialogue entre les acteurs politiques et la société civile sont essentiels pour la démocratie. Le Sénat a lancé des initiatives telles que le projet « Junior Senate », le Parlement des jeunes et le programme « Open Doors », qui se tient chaque année depuis 2021. En outre, le Parlement roumain et l'UNICEF ont maintenu un partenariat de longue date pour faire avancer les droits de l'enfant et les réformes législatives.

Chers collègues,

La Roumanie est prête à se tenir à vos côtés pour défendre la démocratie en Europe. Pour réussir, nous devons agir de manière décisive et, surtout, rester unis. L'unité, la coopération et notre engagement envers les valeurs démocratiques rendent nos pays plus forts, plus stables et plus influents sur la scène mondiale.

J'appelle tous nos partenaires à unir leurs forces pour renforcer la coopération européenne en matière d'éducation aux médias, de cybersécurité et de lutte contre la désinformation, afin de créer un front uni contre ceux qui cherchent à affaiblir nos fondements démocratiques.

Je vous remercie de votre attention.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci Monsieur Abrudean.

Je donne maintenant la parole à M. Gerardo FERNÁNDEZ NOROÑA, Président du Sénat du Mexique.

Il sera suivi de M. Marcos PERESTRELLO, Président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

**M. Gerardo FERNÁNDEZ NOROÑA (Président du Sénat, Mexico)\*:** Bonjour, Mesdames et messieurs.

C'est un grand honneur pour moi d'être ici aujourd'hui pour m'adresser à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. J'ai écouté ce matin les discours sur la démocratie.

Au Mexique, nous traversons une période exceptionnelle pour notre démocratie, avec une forte politisation de notre peuple. Lors des dernières élections, pour la première fois en deux cents ans de république fédérale, une femme, Claudia SHEINMAUM PARDO est devenue présidente avec près de 60 % des voix. Nous avons également remporté les deux tiers de la Chambre des députés, 93 % des sénateurs de la majorité et nous sommes en train de construire une majorité qualifiée. C'est l'occasion pour nous de mettre en place des réformes sérieuses pour notre pays.

Je pense pouvoir dire sans exagération que l'une des réformes constitutionnelles que nous avons introduites ouvre des voies de changement pour l'humanité depuis le Mexique. Pour la première fois dans l'histoire du monde, un vote universel secret et direct sera organisé pour permettre aux citoyens d'accéder au pouvoir judiciaire.

Une grande partie de l'Amérique latine se souvient du Mexique comme d'un bastion du conservatisme. Au fil des ans, la démocratie a été attaquée, il a été tenté de la saper et les médias ont été utilisés à cette fin. Le 1er juin, pour la première fois, nous aurons un vote universel secret et direct. Nous disposons d'une pleine parité à la fois dans les chambres fédérales et dans celles des 32 régions du pays. Le seul pouvoir au sein duquel il n'existait pas de parité était le pouvoir judiciaire. À partir du 1er juin, nous aurons également la parité totale au sein de cette institution.

Nous traversons également une période difficile, car nous n'avons jamais eu des relations faciles avec le Gouvernement des États-Unis. À l'heure actuelle, nous sommes liés aux États-Unis et au Canada par un accord de libre-échange. Des voix s'élèvent aujourd'hui pour réclamer une révision de cet accord afin d'imposer des droits de douane sur les marchandises du Mexique. Cela ne devrait pas se produire ; 90 % de nos échanges commerciaux sont liés aux États-Unis. Ces échanges ne devraient pas être soumis à des droits de douane. Le 2 avril, il y aura donc une nouvelle définition sur ce point, qui devrait aller dans le sens du non assujettissement à des droits de douane. Le Mexique n'est pas le seul à être attentif à ce qui va se passer : le monde entier est désormais préoccupé par la menace réelle d'une modification des règles du commerce mondial.

Je voudrais exprimer aussi devant cette Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe une préoccupation : il me semble inconcevable qu'au XXe siècle, nous soyons encore confrontés au fléau du racisme, que certains pensent encore qu'ils sont supérieurs à d'autres en raison de la couleur de leur peau, et je pense qu'il est encore pire d'imaginer des politiques publiques qui sont colorées et informées par le racisme et les positions classistes.

Dans de nombreux cas, ces politiques ne constituent pas seulement une violation des droits humains, mais elles menacent également la coopération entre les différents pays. C'est le cas du Mexique et des États-Unis, qui a une population de plusieurs millions de personnes – on parle de 30 ou 40 millions de personnes qui sont allées travailler aux États-Unis, contribuant ainsi à la richesse de ce pays. Ces personnes ne sont pas venues pour voler ni pour causer des troubles dans le pays. Elles paient leurs impôts et contribuent à la richesse du pays. Malgré cela, elles sont persécutées, ce qui n'est pas le cas des groupes de trafiquants de drogue qui continuent d'opérer aux États-Unis sans être démantelés. En d'autres termes, nous croyons qu'il y a un certain degré d'hypocrisie dans ces positions.

Il faut y mettre un terme. Nous devons revenir à des relations basées sur le respect entre les États. Nous sommes fermement engagés dans l'indépendance et souveraineté de notre patrie, nous maintiendrons la communication et le dialogue. Nous sommes profondément convaincus qu'il faut garantir les échanges et la coordination, mais en aucun cas notre pays ne doit être subordonné à un autre pays, aussi puissant soit-il – comme c'est le cas avec les États-Unis.

Enfin, je pense qu'il est important de poursuivre une vision multipolaire et qu'il serait nécessaire d'établir des relations plus étroites avec l'Europe et l'Union européenne, afin de promouvoir davantage de communication, d'échanges et une plus grande interrelation.

Mais je ne peux que me surprendre du fait que ce matin, j'ai entendu une condamnation claire de l'invasion russe de l'Ukraine, mais que les interventions israéliennes sur les territoires palestiniens ne soient pas condamnés avec la même intensité. Nous n'avons pas non plus beaucoup entendu parler des interventions

des États-Unis et de l'Union Européenne contre l'Iran et l'Irak. Toutes les interventions militaires doivent être condamnées. Tout racisme, classisme, homophobie, misogynie, toute forme de discrimination et de violence doivent être condamnées. La guerre elle-même doit toujours être condamnée.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, nous devrions trouver le moyen de communiquer avec d'autres peuples, d'autres gouvernements dans le monde, avec respect, et ainsi travailler ensemble pour contribuer au développement. Au cœur même du développement économique se trouvent les êtres humains.

Comme l'a dit le grand révolutionnaire mexicain M. Ricardo FLORES MAGÓN : « le peuple a le droit de vivre et d'être heureux. » Ou, comme le disait Mme Rosa LUXEMBURG, « pour une société dans laquelle nous sommes tous socialement égaux, humainement différents, et où nous devrions tous être complètement libres. »

Je souhaite une longue vie aux peuples d'Europe, une longue vie au Conseil de l'Europe et surtout une longue vie aux relations internationales basées sur le respect, l'absence de racisme et de classisme.

Je vous remercie de votre attention.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci, Monsieur Fernández Noroña.

Je donne maintenant la parole à M. Marcos PERESTRELLO, Président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, qui sera suivi de M. Claude WISELER, Président du Parlement luxembourgeois.

**M. Marcos PERESTRELLO (Président de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN):** Merci, Madame la Présidente,

Excellences,

Nous nous réunissons à un moment charnière pour la sécurité euro-atlantique et mondiale. Un moment où la paix, la sécurité et la démocratie sont attaquées.

Elles sont attaquées en Ukraine où, depuis trois ans, Moscou, aidé par ses complices de Minsk, Pékin, Pyongyang et Téhéran, cherche à écraser les aspirations d'un peuple libre et indépendant à déterminer son avenir démocratique.

Elles sont également attaquées dans nos démocraties car, chaque jour, la Russie, la Chine, l'Iran, la Corée du Nord et leurs amis autocrates cherchent à influencer notre politique et nos élections, à diffuser de la désinformation, à saper la confiance dans nos institutions démocratiques et à perturber nos infrastructures critiques et nos services essentiels.

La façon dont les démocraties répondent à cette menace fondamentale façonnera le système international pour les décennies à venir.

La sauvegarde de la démocratie aujourd'hui commence par la fin de l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Notre Assemblée a soutenu l'Ukraine dès le premier jour de la guerre illégale et non provoquée menée par la Russie.

Comme nous l'avons toujours dit, avec cette guerre, la Russie a attaqué non seulement l'Ukraine, mais aussi la démocratie elle-même et les principes de l'ordre international fondé sur des règles.

C'est pourquoi l'issue de cette guerre ne doit pas récompenser l'agresseur, car cela pourrait ouvrir la voie à des conflits encore plus dévastateurs en Europe, en Asie ou au Moyen-Orient. La Russie serait enhardie. Il en serait de même pour Pékin, Pyongyang et Téhéran.

C'est pourquoi, ici, dans cette salle, dans ce Palais de l'Europe qui est un symbole de démocratie, je tiens à réaffirmer le soutien indéfectible de notre Assemblée parlementaire de l'OTAN à l'Ukraine, à sa souveraineté, à son intégrité territoriale, à son droit à l'autodéfense et à l'autodétermination.

Je tiens également à réaffirmer notre soutien à une paix juste et durable, une paix par la force, étayée par de solides garanties de sécurité.

Alors que les efforts diplomatiques se poursuivent, nos parlements doivent continuer à soutenir l'Ukraine, sur le champ de bataille et à la table des négociations. Nous devons également veiller à ce que l'Europe soit prête à jouer pleinement son rôle dans l'instauration d'une paix durable.

Dans le même temps, nous devons faire face à la menace que la Russie, la Chine et d'autres autocraties font peser sur nos démocraties.

En tant que parlementaires, nous sommes en première ligne dans ce combat pour défendre notre mode de vie démocratique. Les attaques hybrides menées par les autocraties contre nos démocraties ne sont pas des actes isolés, elles font partie d'une campagne de subversion bien organisée.

C'est pourquoi notre Assemblée a appelé à la création d'un Centre pour la résilience démocratique au siège de l'OTAN, afin que les alliés et les partenaires puissent partager leurs meilleures pratiques et leurs expériences.

En cette année charnière pour la sécurité euro-atlantique, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN célèbre son 70e anniversaire.

Depuis soixante-dix ans, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN porte la voix des législateurs alliés et constitue un lien essentiel entre l'Alliance et ses citoyens.

Depuis soixante-dix ans, nous défendons l'idée que l'OTAN est une alliance de démocraties qui se définit non pas par ce à quoi elle s'oppose, mais par ce qu'elle défend : la démocratie, la liberté individuelle et l'État de droit.

En ce moment critique, le multilatéralisme et la diplomatie parlementaire sont plus importants que jamais.

En tant que parlementaires, il est de notre devoir de convaincre nos concitoyens qu'investir dans la défense, c'est investir dans la paix ; les convaincre que le soutien à l'Ukraine est non seulement un impératif moral, mais aussi une nécessité stratégique ; les convaincre que ce qui est en jeu aujourd'hui n'est pas seulement notre sécurité, mais aussi notre patrimoine et notre bien-être économique, social et culturel, ainsi que les fondements de nos systèmes politiques démocratiques.

Je vous remercie de votre attention.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci Monsieur Perestrello.

La parole est à M. Claude WISELER, Président de la Chambre des députés, Luxembourg.

Il sera suivi de M. Angelo FARRUGIA, Président de la Chambre des représentants, Malte.

**M. Claude WISELER (Président de la Chambre des Députés, Luxembourg):** Merci, Madame la Présidente.

Chers amis,

Notre démocratie, nos démocraties sont sous pression : sous pression de l'extérieur – et l'Ukraine que nous soutenons aujourd'hui, que nous soutiendrons toujours demain, en est le meilleur exemple – mais également sous pression de l'intérieur. Beaucoup d'entre vous l'ont déjà dit et je soutiens bien évidemment toutes ces analyses.

Je constate par ailleurs que ceux qui souhaitent remettre en question nos démocraties par l'intérieur sont souvent très proches de ceux qui les menacent de l'extérieur. Les menaces se rejoignent, ce qui les rend encore plus dangereuses.

Mais il y a également une troisième menace dont on parle moins : c'est la fatigue intérieure, le détachement de la politique d'une population qui ne se sent plus concernée ni représentée par la démocratie représentative et qui, pour cela, est d'autant plus susceptible d'être manipulée.

Nous avons essayé, comme le Secrétaire Général l'a dit, de comprendre ce phénomène en partant du constat d'un sondage disant que 35 % des jeunes luxembourgeois, à la question de si la démocratie était toujours le meilleur régime politique, ont répondu « non » ou « je ne sais pas ». Le fait que ce qui, pour moi, est une question évidente ait tout de même un pourcentage de réponses non positives me paraît extrêmement dangereux et m'amène à réfléchir. Mais ces « non » et ces « je ne sais pas » sont tout de même l'expression de différentes réponses, et nous avons essayé un peu d'analyser ça.

Concernant la réponse, bien sûr, de ceux qui disent « non », un certain nombre ne veulent pas de démocratie, sont adeptes de systèmes autoritaires et il faut les combattre par l'argumentation politique. Mais il y a également ceux qui doutent de l'efficacité de notre démocratie, qui demandent essentiellement une

gouvernance efficace, capable de prendre rapidement des décisions et de les implanter sur le terrain, qui souhaitent du leadership politique qu'ils ne trouvent pas toujours, et qui souhaitent en fait une démocratie courageuse et une démocratie dynamique. Pour ceux-là, il nous faut trouver également une réponse.

Et puis il y a ceux qui se sentent détachés de ce qu'ils appellent la classe politique et qui souhaitent que la démocratie soit plus participative. Là également, il nous faudra trouver des systèmes pour que ces gens-là puissent s'identifier de nouveau : un système démocratique qui les appelle à participer. Il y a également ceux qui veulent une autre sorte de démocratie, notamment un modèle recourant de façon régulière à des modèles de décision plus directs, comme la Présidente de l'Assemblée nationale l'a dit, à des référendums éventuels ; il faudra réfléchir à cela également.

Et puis il y a ceux qui veulent tout simplement un contact plus direct et plus régulier avec leurs élus, qui souhaitent être écoutés et qui souhaitent également être entendus. Et ça, c'est le rôle de chacun de nous en tant qu'hommes politiques, d'être près également de nos électeurs, de les écouter, de les entendre et puis de gérer notre politique avec ce que nous entendons du terrain. L'exemplarité, l'efficacité de la démocratie, la présence des parlementaires et la participation sont des éléments essentiels, qui sont des réponses que peuvent parfois apporter les parlements.

Mais nous constatons également que beaucoup de jeunes sont inquiets quant à la remise en question des institutions démocratiques. J'ai rencontré beaucoup de jeunes qui sont venus me voir en tant que Président du Parlement pour m'exprimer leur inquiétude et me proposer de faire un *stress test* de la démocratie, pour voir si nos démocraties – et comment nos démocraties – étaient susceptibles d'être retournées ; d'en faire quelque chose qui soit moins démocratique et, justement, de les sous-miner par des actions. Et nous avons décidé, au Parlement, de faire cette analyse, de voir jusqu'à quel point nos institutions étaient susceptibles de réagir, comment elles réagiraient et comment les *checks and balances* peuvent être mis en place.

Nous allons voir comment, face au refus d'acceptation des résultats électoraux, les institutions réagiraient ; nous allons voir, face au refus de transition de pouvoir, quelles seraient les réactions efficaces ; quelles seraient les réponses actuelles face au refus de se conformer à des décisions judiciaires par nos institutions actuelles, par notre Constitution. Nous allons voir comment réagir à des tentatives d'interdire, de manipuler, de mettre sous pression les journalistes ou la presse ; quels sont les moyens qu'a la Cour constitutionnelle pour réagir ; quels sont, en cas de suppression des crédits de recherche ou de remise en cause de la liberté de recherche, nos moyens de réaction ; quels sont, en fait, nos moyens de réaction lorsque des gens au pouvoir chercheraient à mettre en prison ou empêcheraient des candidats à participer aux élections ; quelle serait notre réaction en cas de suppression ou de mise sous pression d'administrations ou de suppression de programmes tendant à soutenir la démocratie ou à protéger des minorités. Et ainsi de suite.

Donc toute une série de possibilités qui, lorsqu'on veut abolir la démocratie, conduiraient, pas à pas, à l'amoindrir et à l'affaiblir. Et nous allons analyser point par point la question de savoir comment réagir à cela, parce que nous disons que la démocratie, ce n'est pas seulement les élections ; elle est composée de beaucoup d'éléments nécessaires pour la faire fonctionner. Et enlever l'un de ces moyens, c'est remettre en question le tout. Les préserver, je crois que c'est la tâche des présidents des parlements ; c'est la tâche des parlements. C'est une tâche ardue, mais je crois véritablement qu'elle en vaut la peine.

Merci beaucoup.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci Monsieur Wiseler.

La parole est à M. Angelo FARRUGIA, Président de la Chambre des représentants de Malte, suivi de M. Oscar MINA, Vice-Président du Grand Conseil de Saint-Marin.

**M. Angelo FARRUGIA (Chambre des représentants, Malte):** Chères et chers collègues,

Chers invités,

Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui, nous devons réfléchir aux principes fondamentaux qui sous-tendent notre démocratie – une démocratie qui permet à chaque citoyen de s'exprimer, une démocratie qui repose sur les principes d'égalité et de non-discrimination, une démocratie qui favorise le dialogue et la coopération, une démocratie qui s'engage en faveur d'une paix durable.

Ainsi, au cours des dernières décennies, nous avons vu nos sociétés s'intégrer dans un monde de plus en plus interdépendant. Aujourd'hui, plus que jamais, les crises économiques, politiques et sociales dans un pays ou dans une région ont des ramifications mondiales importantes. Nos principes communs sont de plus

en plus mis à l'épreuve par la montée du populisme, des discours de haine, de la désinformation et des menaces extérieures contre les institutions démocratiques, qui ont été accélérées par l'avènement des nouvelles technologies.

Dans cet environnement complexe en constante évolution, il est crucial que nous renforçons nos synergies à la fois au sein de nos continents, mais aussi, je dirais, au-delà, afin de garantir que les démocraties d'aujourd'hui et de demain soient bien équipées pour naviguer dans ces nouvelles réalités et répondre aux besoins en constante évolution de leurs citoyens. Dans cette entreprise, le rôle des parlements nationaux et, bien sûr, des assemblées interparlementaires, comme nous le faisons ici, est primordial, car ils servent non seulement de plateformes de représentation, mais aussi de gardiens des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit.

Chers invités,

Nos institutions s'épanouissent lorsqu'elles sont inclusives, lorsqu'elles sont responsables, lorsqu'elles embrassent la diversité, lorsqu'elles veillent à ce que chaque voix soit prise en compte dans l'élaboration de l'avenir. Pour faire respecter l'État de droit, nous devons donc maintenir des contrôles et des équilibres entre les trois branches du gouvernement. Nos cadres constitutionnels doivent garantir des voies de recours et les citoyens doivent avoir la certitude qu'en cas de violation des droits, la justice est accessible et impartiale.

Tout aussi importantes sont la liberté des médias et l'éducation, deux composantes essentielles de l'engagement civique et l'épine dorsale d'une société libre et équitable. Les journalistes doivent pouvoir exercer leur métier dans un environnement sûr et favorable et fournir des informations exactes. D'autre part, les citoyens doivent être dotés des compétences nécessaires pour analyser de manière critique les innombrables informations disponibles en ligne. Tout cela, plus que jamais aujourd'hui, dirais-je, où nous sommes confrontés à une vague croissante de menaces numériques émergentes, allant des campagnes de désinformation aux cyberattaques et aux hypertrucages générés par l'IA, pour n'en citer que quelques-unes, qui ont le potentiel de déformer la perception du public et de saper la confiance dans les institutions.

En tant que législateurs, nous devons veiller à ce que nos cadres législatifs et nos systèmes éducatifs évoluent afin de préserver notre intégrité démocratique pour les générations actuelles et futures. Au niveau national, cela s'est traduit par d'importantes réformes judiciaires et institutionnelles entreprises par le Parlement maltais, que je préside, et où nous restons fermement déterminés à poursuivre ces progrès. Au niveau international, la diplomatie parlementaire joue un rôle crucial dans les réformes en s'appuyant sur les principes du Conseil de l'Europe et la conférence d'aujourd'hui en témoigne. Permettez-moi donc d'exprimer ma gratitude à l'Assemblée parlementaire pour avoir accueilli cette discussion importante et opportune.

Chers invités,

Comme vous le savez, Malte s'est vu confier des rôles internationaux importants au cours des dernières années, depuis notre mandat de membre élu du Conseil de sécurité des Nations Unies jusqu'à la présidence de l'OSCE à un moment très critique. Aujourd'hui, en mai prochain, dans quelques semaines, nous entamerons une autre mission importante en assumant la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, ce qui coïncidera avec notre soixantième anniversaire en tant que membres fiers de cette Organisation.

Nos priorités seront l'autonomisation de la jeunesse, la protection des enfants, la lutte contre la violence et la discrimination et la sauvegarde de la Convention européenne des droits de l'homme, et bien sûr, tout en maintenant le soutien à l'Ukraine en haut de l'agenda, et profondément émus et enracinés dans notre engagement commun à sauvegarder la démocratie et à promouvoir la paix, la solidarité et le multilatéralisme.

Malte a l'intention, une fois de plus, de se montrer à la hauteur, comme elle l'a toujours fait, et de prouver qu'elle est un partenaire crédible, authentique et dévoué. En regardant vers l'avenir, saisissons ensemble l'occasion de construire une société enracinée dans le dialogue et la compréhension mutuelle, une société qui doit être juste, inclusive et résiliente ; une société qui non seulement défend ces valeurs, mais qui sert également de base à des politiques et des actions centrées sur les citoyens.

Ainsi, chères et chers collègues, il s'agit de notre responsabilité collective, alors je vous en prie, faisons en sorte d'agir ensemble.

Je vous remercie.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci Monsieur Farrugia.

Je donne maintenant la parole à M. Oscar MINA, Vice-Président du Grand Conseil de Saint-Marin, qui sera suivi de Mme Pia KAUMA, Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

**M. Oscar MINA (Vice-Président du Grand Conseil général, Saint-Marin):** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Secrétaire Général,

Chères et chers collègues,

Le concept de sauvegarde de la démocratie est, selon nous, un concept impératif que l'Union européenne doit avoir comme point fixe, dans l'image collective de sa manière d'agir.

De manière plus générale, l'idée de démocratie est souvent limitée à l'exercice du droit de vote, et trop souvent considérée comme allant de soi. Or, force est de constater que le droit même de voter lors d'élections libres et équitables, la liberté de la presse, les organes de contrôle, la garantie du droit et un système de justice sont autant de piliers fondamentaux d'une véritable démocratie. Ils n'ont jamais été et ne seront jamais des conquêtes faciles pour quiconque.

En Europe, les principes de base de l'État de droit sont restreints par des autocrates et des despotes qui portent des coups à tous les piliers fondamentaux de la démocratie, sapant la confiance des citoyens dans les institutions et menaçant par conséquent toute la société démocratique. En fait, la démocratie n'est pas seulement une question d'élections.

Le fait est que les piliers de la démocratie sont attaqués. La question à débattre est de savoir comment protéger les démocraties européennes face aux assauts du populisme, de l'autoritarisme présent et surtout croissant. La sauvegarde de la démocratie est donc une responsabilité fondamentale pour assurer le respect des droits, la participation active des citoyens et le bon fonctionnement des institutions. Il devient donc prioritaire de protéger les démocraties et surtout de résister aux impulsions autoritaires.

Des actions concrètes sont nécessaires pour renforcer nos démocraties et développer des anticorps contre l'autoritarisme. Elles doivent absolument être maintenues pour former la base d'une véritable démocratie. Le progrès économique par exemple, et pas seulement une augmentation du produit intérieur brut, mais une réelle prospérité pour la majorité des citoyens. L'éducation civique par exemple, la promotion de la conscience politique par l'éducation permet aux citoyens de comprendre leurs droits mais aussi leurs devoirs de participation consciente aux institutions démocratiques.

Renforcer précisément les institutions elles-mêmes, leur indépendance, et les protéger avant tout de l'ingérence politique. Par conséquent, une participation active des citoyens aux processus électoraux, aux référendums et à d'autres formes d'engagement démocratique afin de renforcer le lien entre les gouvernés et les gouvernants. Garantir également un système électoral équitable et transparent, de manière à ce que les élections, comme je l'ai dit, soient libres, accessibles et transparentes, en évitant les manipulations et, bien sûr, les fraudes.

La protection donc des libertés fondamentales, un autre point pour assurer le respect de la liberté d'expression – nous en parlerons –, de la presse, d'association, est essentielle justement pour un débat public libre et ouvert.

Par conséquent, selon nous, et avant toute chose, le contrôle et la séparation des pouvoirs sont fondamentaux. Cela signifie qu'il faut maintenir la séparation entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, avec, bien sûr, des mécanismes d'équilibre, de contrôle mutuel pour éviter les empiètements et les abus de pouvoir. Il s'agit donc de lutter contre la corruption, par exemple, de renforcer la confiance des citoyens dans les institutions, de favoriser l'inclusion et l'égalité des chances au travail afin que tous les citoyens soient traités sur un pied d'égalité. Le dialogue, la tolérance sont d'autres points qui touchent précisément à l'intérêt de la démocratie.

Je crois qu'il est donc nécessaire que l'Europe se considère comme le bastion convaincu de la démocratie. Mais cette position n'est ni acquise ni garantie pour toujours, nous le constatons. L'Union européenne, le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme sont des piliers qui défendent la démocratie et les valeurs libérales. Cependant, ces dernières années, l'Europe a été confrontée à des défis croissants : la montée des mouvements populistes par exemple, et en particulier des mouvements autoritaires et agressifs, la crise de la représentation politique, la désinformation et les ingérences extérieures.

Je conclurai donc brièvement en disant ceci : le maintien de la démocratie signifie que l'Europe doit absolument renforcer ses institutions, garantir l'application de l'État de droit dans tous les États membres et au-delà, et promouvoir une culture politique qui valorise la participation, la transparence et, surtout, les droits de l'homme.

La sauvegarde de la démocratie exige donc un effort collectif continu, où les institutions, la société civile et les citoyens travaillent ensemble pour protéger les principes démocratiques et assurer un avenir stable et inclusif aux générations futures.

La République de Saint-Marin, que je voudrais mentionner ici, a choisi une démocratie représentative. Elle a poursuivi son histoire millénaire et je crois qu'elle est l'un des plus anciens exemples de liberté, de démocratie dans ce monde, disons.

Nous soutiendrons donc les institutions démocratiques du Conseil de l'Europe et tous les organismes internationaux qui s'efforceront de garantir absolument les concepts de la démocratie.

Je vous remercie de votre attention.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci, Monsieur Mina.

Je donne maintenant la parole à Mme Pia KAUMA, Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

Elle sera suivie par M. Gian Marco CENTINAIO, Vice-Président du Sénat d'Italie.

**Mme Pia KAUMA (Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE):** Honorables collègues,

La démocratie est sous pression, remise en cause de l'intérieur et par des menaces extérieures.

La guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine l'a clairement montré : la paix et la sécurité dans notre région dépendent de démocraties fortes et résistantes qui défendent l'État de droit et les droits fondamentaux.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE est particulièrement bien placée pour relever ces défis.

En tant que forum transatlantique, nous rassemblons des démocraties d'Europe, d'Amérique du Nord et d'ailleurs, unies par notre engagement envers les principes de l'Acte final d'Helsinki.

Cette dimension transatlantique est une force, qui nous rappelle que la lutte pour la démocratie ne s'arrête pas aux frontières régionales. Il s'agit d'un effort mondial.

La Fédération de Russie fait toujours partie de l'OSCE, mais ses actions violent de manière flagrante les engagements qu'elle a pris il y a un demi-siècle.

En tant que parlementaires, nous devons continuer à lui demander des comptes tout en étant solidaires de ceux qui, au sein de la société russe, continuent à lutter pour la démocratie.

Chers collègues,

La responsabilité des crimes n'est pas nécessairement à l'ordre du jour de tous ceux qui négocient la paix pour l'Ukraine en ce moment, alors elle doit figurer en bonne place dans nos agendas.

Notre engagement auprès des États d'Asie centrale est tout aussi important.

Ces pays sont confrontés à des défis distincts en matière de gouvernance démocratique, mais leur participation à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE offre une opportunité de dialogue, d'échange et de progrès.

Nous devons soutenir leurs aspirations démocratiques tout en renforçant les principes qui nous unissent.

Le rôle des parlements dans la sauvegarde de la démocratie est au cœur de ces efforts.

En particulier, nous devons veiller à ce que les dirigeants puissants restent responsables devant les représentants du peuple.

Dans notre région, nous constatons une concentration croissante du pouvoir entre les mains de l'exécutif, souvent au détriment du contrôle parlementaire.

Si elle n'est pas contrôlée, cette tendance peut conduire à des politiques motivées par des calculs politiques à court terme plutôt que par une stabilité démocratique à long terme.

Il est de notre responsabilité collective de réagir.

Les politiques, en particulier celles qui ont des conséquences mondiales, doivent faire l'objet d'un examen rigoureux et d'un débat ouvert.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE reste déterminée à soutenir vos parlements dans la défense et le renforcement des institutions démocratiques.

Grâce à notre travail d'observation des élections, à notre engagement en faveur du dialogue politique et à notre promotion des normes démocratiques, nous continuerons à défendre les principes qui nous lient les uns aux autres.

Chers collègues,

La sauvegarde de la démocratie est un devoir partagé – un devoir qui exige vigilance, engagement et volonté d'agir.

Je vous remercie.

*[Légers applaudissements]*

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci, Madame Kauma.

La parole est à M. Gian Marco CENTINAIO, Vice-Président du Sénat d'Italie, suivi de M. Jānis VUCĀNS, Président de l'Assemblée balte.

**M. Gian Marco CENTINAIO (Vice-président du Sénat, Italie):** Merci, Monsieur le Président.

Chères et chers collègues,

Je suis heureux d'être ici avec vous en tant que représentant du Sénat italien, et je voudrais tout d'abord vous transmettre les salutations du Président Ignazio LA RUSSA.

Je partage tout à fait la nécessité de discuter aujourd'hui de la manière de sauvegarder la démocratie, dans une période historique d'une grande complexité. Après des décennies d'expansion continue, le nombre d'États qui se disent démocratiques commence à diminuer dans plusieurs régions du monde. Même en Europe, où la démocratie est née et s'est développée, ce modèle indispensable fait l'objet de dangereuses attaques de l'extérieur, mais aussi de vives critiques de l'intérieur.

Pour étudier les raisons des objections au *kratos*, c'est-à-dire à cette forme de gestion du pouvoir, il faut cependant essayer de se mettre à la place du *dēmos*, le peuple, qui en est le protagoniste. Nous pourrions alors comprendre que la démocratie d'aujourd'hui est en difficulté, notamment parce qu'elle n'a pas été en mesure, ces dernières années, de tenir pleinement ses promesses de paix, de liberté et de prospérité.

Les exemples sont nombreux, et je n'en citerai que quelques-uns : les troubles sociaux provoqués par les mesures d'austérité qui ont touché la Grèce en particulier, mais pas seulement ; la perception de l'insécurité face à des phénomènes tels que le terrorisme international et l'immigration illégale ; les effets du changement climatique et les conséquences économiques et sociales qui risquent d'être aggravées par des contre-mesures déraisonnables. La guerre d'invasion russe en Ukraine et l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières qui en découle constituent une menace militaire sérieuse aux frontières de l'Europe.

On peut trouver cela injuste, mais il faut se rendre à l'évidence : la population européenne est confrontée à ces problèmes et voit nos institutions incapables d'y apporter des réponses efficaces. De plus, les citoyens voient les résultats des élections annulés, ils voient des cordons se dresser pour isoler des partis qui ont reçu des millions de voix, ils voient des décisions prises par des technocrates qui semblent avoir plus de pouvoir que ceux qui ont été démocratiquement élus.

Je ne vais pas m'étendre sur ces choses et dire qu'elles sont bonnes ou mauvaises – même si j'ai mes propres idées sur le sujet –, mais nous pouvons convenir que tout cela rend la démocratie encore plus faible et plus incertaine aux yeux des citoyens.

À ces facteurs internes s'ajoutent les attaques portées par des pays tiers à travers les armes hybrides de la corruption, qui ont atteint le Parlement européen, de la désinformation et du piratage informatique. C'est dans cet esprit que nous sommes réunis aujourd'hui pour nous interroger sur la manière de défendre et de relancer la démocratie. Bien sûr, je ne prétends pas donner une réponse exhaustive à cette question, mais je veux essayer de suggérer trois pistes.

La première est celle de la participation. Les citoyens doivent se sentir plus impliqués dans les décisions et, pour cela, ils doivent d'abord être certains que leur vote compte vraiment. C'est une tâche qui incombe avant tout aux assemblées élues que nous avons l'honneur et la charge de présider, car c'est en leur sein que l'on garantit le respect de la pluralité et que l'on recherche la conciliation entre les différentes opinions. Pour cela, nos parlements doivent pouvoir se tourner vers l'avenir sans se réfugier dans les vieux équilibres de convenance et sans craindre la portée consensuelle et novatrice des idées et des mouvements dès lors qu'ils respectent les valeurs démocratiques.

Le deuxième élément est la transparence : il est essentiel que les citoyens sachent comment les décisions sont prises, qui les a prises, qui les a influencées et qui en assume la responsabilité. Cela est plus facile si ces décisions proviennent d'institutions qui ne sont pas lointaines et abstraites, mais proches de leur territoire et de leur expérience quotidienne.

Il est tout aussi important que la même transparence soit également garantie par les entreprises privées, qui peuvent influencer l'opinion publique à partir des agences de lobbying, des médias et des médias sociaux.

Enfin, la formation. Je cite les mots de Piero CALAMANDREI, l'un des pères de la Constitution de la République italienne, un libéral fédéraliste et antifasciste : « Si l'on veut que la démocratie se construise d'abord, puis qu'elle se maintienne et se perfectionne, l'école est, à terme, plus importante que le parlement, le pouvoir judiciaire et la Cour constitutionnelle ».

Aujourd'hui, nous pouvons dire que la construction d'une opinion publique informée, engagée et éduquée au respect et au compromis est essentielle pour préserver la démocratie des conditionnements externes et des faiblesses internes ; un travail qui doit commencer dans les écoles, mais qui doit impliquer chacun d'entre nous.

En conclusion, nous pouvons dire que seuls des citoyens conscients et des institutions désireuses de se renouveler seront en mesure de forger un nouveau pacte démocratique plus solide.

Je vous remercie.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci Monsieur Centinaio.

La parole est à M. Jānis VUCĀNS, Président de l'Assemblée balte.

Il sera suivi par M. Jan Anthonie BRUIJN, Président du Sénat des Pays-Bas.

**M. Jānis VUCĀNS (Président de l'Assemblée balte):** Madame la Présidente,

Excellences,

Chères et chers collègues,

Nous nous réunissons ici aujourd'hui à un moment critique de l'histoire qui conduira à des transformations significatives parce que l'ordre mondial, tel que nous le connaissions et qui est fondé sur nos valeurs communes, est soumis actuellement à de fortes pressions en raison de l'agression de la Russie.

Je m'adresse à vous aujourd'hui au nom de l'Assemblée balte. Nous sommes une organisation régionale qui promeut la coopération entre les Parlements des trois États baltes : Lituanie, Estonie et Lettonie.

La démocratie et sa sauvegarde sont des valeurs qui sont au cœur de l'identité de nos nations baltes. Sur la base de notre histoire dramatique au cours du XXe siècle, nous savons que la démocratie mérite d'être défendue, car nous avons vu ce qui se passe lorsqu'elle est supprimée. Nous comprenons peut-être mieux que quiconque l'importance de la lutte de l'Ukraine pour la souveraineté et la démocratie.

C'est pourquoi l'Assemblée balte a continué à soutenir fermement l'Ukraine contre l'agression brutale de la Russie. Cette guerre constitue une menace fondamentale pour les principes démocratiques que nous soutenons. Les États baltes conviennent tous de la nécessité d'instaurer une paix juste, globale et durable pour l'Ukraine, fondée sur les principes du droit international. L'Ukraine doit être un pays souverain et indépendant qui a préservé son intégrité territoriale et qui est libre de choisir les alliances auxquelles il adhère.

Dans le même temps, la Russie doit être tenue pour responsable de son agression contre l'Ukraine. Il est de notre devoir et de notre responsabilité à tous de couper tous les liens commerciaux et diplomatiques avec la Russie et le Bélarus, et de renforcer encore les sanctions existantes. Une Russie faible est une garantie de sécurité plus forte pour ses pays voisins, en particulier ceux qui ne font pas partie de l'OTAN et de l'UE.

Cela contribuerait également à une plus grande paix dans d'autres régions du monde. Si nous prenons des mesures décisives aujourd'hui, nous pouvons nous prémunir contre de plus grandes menaces à l'avenir.

Ceci étant dit, la question principale est de savoir comment nous pouvons sauvegarder nos démocraties à l'heure actuelle.

Tout d'abord, il est nécessaire d'aider l'Ukraine démocratique dans son combat, car elle se bat également pour les valeurs démocratiques que nous partageons. Les États baltes sont l'un des plus grands soutiens militaires de l'Ukraine. Nos nations continuent de consacrer une part importante de leur PIB à l'aide militaire à l'Ukraine. J'encourage donc nos alliés occidentaux à faire de même. Nous devons soutenir davantage l'Ukraine et le faire plus rapidement, notamment par le biais de son processus d'intégration européenne. Dans le même temps, tous les pays européens doivent renforcer rapidement leurs capacités de défense et leur industrie militaire. La sécurité et la défense sont l'épine dorsale de la démocratie, car elles garantissent la stabilité, protègent les libertés fondamentales et favorisent le bien-être de nos populations.

Deuxièmement, nous devons augmenter le prix de l'agression pour la Russie par des actions audacieuses. Parmi les moyens d'y parvenir, citons la difficulté pour la Russie de tirer des revenus de sa principale source d'approvisionnement : les exportations d'énergie. Il faut également réaffecter les avoirs gelés de la Russie au financement des besoins militaires de l'Ukraine.

Troisièmement, nous devons renforcer les relations avec nos amis et alliés qui sont des pays partageant les mêmes idées et qui sont intéressés par la sauvegarde de la démocratie, à la fois dans leurs pays et dans l'ensemble de l'Europe. Ce n'est qu'en renforçant notre partenariat que nous pourrions dissuader les régimes autoritaires.

Enfin, nous devons également veiller à ce que les institutions et les sociétés de nos propres pays soient fortes et résilientes, car il est nécessaire non seulement d'investir dans l'éducation aux médias de nos sociétés, de lutter contre la propagation des fausses nouvelles et de la désinformation, mais aussi de protéger notre infrastructure numérique contre les menaces hybrides et les cyberattaques qui ciblent les institutions démocratiques et la confiance du public.

Chères et chers collègues,

La sauvegarde de la démocratie et la sécurité dans toute l'Europe ne peuvent pas relever de la responsabilité d'un seul pays ou d'une seule organisation. Pour sauvegarder notre liberté, nous devons apporter un soutien fort à l'Ukraine et la mener à la victoire, tout en dissuadant à long terme une Russie agressive et en renforçant l'alliance des pays européens.

Merci, gloire et victoire à l'Ukraine.

Je vous remercie.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Je vous remercie.

Merci, Monsieur Vucāns.

La parole est à M. Jan Anthonie BRUIJN, Président du Sénat des Pays-Bas.

Il sera suivi par Mme Tulia ACKSON, Présidente de l'Union interparlementaire.

**M. Jan Anthonie BRUIJN (Président du Sénat, Pays-Bas):** Chère Présidente,

Chères et chers collègues,

Comme toujours, c'est un plaisir de se retrouver en tant que Présidents de parlement des États membres du Conseil de l'Europe.

Il est également très agréable d'avoir pu écouter notre estimé collègue, M. Ruslan STEFANCHUK.

Chères et chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma ferme adhésion à ce que les orateurs précédents ont exprimé concernant la situation géopolitique dans le monde en général, et aux Pays-Bas et en Europe en particulier.

Bien que les menaces extérieures qui pèsent sur nos démocraties soient au centre de nos préoccupations ces jours-ci, je pense que nous devons en même temps garder un œil sur les menaces intérieures.

C'est pourquoi, dans ma contribution, j'aimerais me concentrer sur les menaces nationales internes qui pèsent sur la démocratie et l'État de droit et sur l'instauration de la confiance entre nos citoyens, en particulier, car l'une ne peut exister sans les deux autres.

Permettez-moi de commencer par l'instauration, voire le rétablissement, de la confiance.

Je voudrais donc attirer votre attention sur une vieille tradition néerlandaise : *door rekenen*, comme on l'appelle. Cela se traduit littéralement par « calculer à travers ». Cela se produit lorsque les manifestes des partis, qui sont des éléments fondamentaux de la politique, sont examinés par des organismes de planification indépendants. Ces derniers examinent les manifestes et leur volet financier, à la recherche d'incohérences et de leurs conséquences. Un parti politique est-il capable de tenir ses promesses ? Le volet financier manque-t-il de moyens ? Quels sont les effets des politiques proposées sur la nature, l'environnement et l'aménagement du territoire ? Est-ce clair et précis ?

Cette pratique n'est pas obligatoire, elle est plutôt volontaire, mais, au cours des dernières décennies, elle est devenue une tradition à laquelle la plupart des partis politiques adhèrent et qui est considérée comme fondamentale.

Aux Pays-Bas, nous entendons maintenant également des appels à ce que les manifestes électoraux soient testés au regard de l'État de droit et de la recevabilité à la lumière de la Constitution et des traités internationaux tels que la Convention européenne des droits de l'homme.

Dans cette optique, j'ai déjà plaidé – et je voudrais le répéter ici aujourd'hui – en faveur de la création d'un bureau de planification scientifique indépendant pour l'État de droit dans notre pays. Un tel service peut être proposé aux partis politiques et lors de la formation d'un gouvernement de coalition, dans le but de contribuer à la confiance dans le gouvernement et la politique.

Comme vous et moi le savons, la confiance est le fondement de notre ordre juridique démocratique, de la paix, de la sécurité et de la prospérité.

C'est un contrepoint essentiel dans le monde d'aujourd'hui, où les êtres humains ont de plus en plus de mal à s'entendre avec leurs pairs, où la confiance s'érode, où la frustration et la honte conduisent à l'agression, à la violence et au terrorisme, où le gouvernement et les citoyens s'éloignent l'un de l'autre, où la démocratie, puissante mais pas inébranlable, est menacée de l'extérieur mais aussi de l'intérieur.

C'est dans l'insouciance de la liberté et de la sécurité que réside le danger de sa négligence et de sa perte. Et cela touche à la sécurité géopolitique, à la guerre et à la paix.

Les libertés libérales sont menacées. L'indifférence et la haine ouverte se manifestent, y compris aux Pays-Bas. L'État de droit repose sur des principes tels que la liberté, l'égalité et l'autonomie.

Dans l'État de droit, la justice prévaut et les citoyens et les minorités sont protégés contre l'utilisation abusive du pouvoir gouvernemental et contre les influences abusives d'autres organisations.

Aux Pays-Bas, la création d'un bureau de planification indépendant pour l'État de droit pourrait contribuer à renforcer l'État de droit et à sauvegarder la démocratie, thème de notre réunion d'aujourd'hui.

Je me réjouis d'entendre vos réflexions et je vous remercie de m'avoir donné la parole.

*(Légers applaudissements)*

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Chères et chers collègues,

Nous devrions normalement faire une pause-café à 16 h 15, mais je propose que nous poursuivions notre débat et que ceux qui souhaitent prendre un café puissent le faire au foyer. Je vous remercie.

Je donne maintenant la parole à Mme Tulia ACKSON, Présidente de l'Union interparlementaire, qui sera suivie de M. Thomas BREZZO, Président du Conseil national de Monaco.

**Mme Tulia ACKSON (Présidente de l'Union interparlementaire):** Mesdames et messieurs les Présidentes et Présidents de parlements,

Chères et chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Nous sommes réunis à un moment qui exige une réflexion lucide sur l'état de nos institutions démocratiques. En tant qu'organisation mondiale regroupant 181 parlements nationaux, l'Union interparlementaire reconnaît à la fois les défis et le potentiel durable de la gouvernance démocratique.

Notre Déclaration universelle sur la démocratie de 1997 reste une référence cruciale, nous rappelant que la démocratie est plus qu'un simple système politique. C'est un engagement en faveur de la dignité humaine, des droits fondamentaux et de la capacité d'autocorrection de la société. Pour traduire ce principe en pratique, nous avons mis au point les indicateurs de l'UIP pour les parlements démocratiques : un outil rigoureux qui permet aux parlements d'évaluer et de renforcer systématiquement leurs fondements démocratiques.

Deux domaines critiques requièrent notre attention immédiate et soutenue. Tout d'abord, la représentation. Depuis 1995, la représentation des femmes dans les parlements est passée de 11,3 % à un peu plus de 27 %. À ce rythme, il faudrait soixante-seize ans pour atteindre la parité hommes-femmes, ce qui représente une lenteur inacceptable. Les faits sont clairs : les pays qui appliquent des quotas de femmes élisent deux fois plus de femmes. Six nations ont déjà atteint la parité totale, ce qui prouve qu'un changement significatif est possible.

La représentation des jeunes représente un défi tout aussi important. Au niveau mondial, seuls 2,8 % des parlementaires ont moins de 30 ans, alors que les jeunes représentent la moitié de la population mondiale. Notre campagne Oui à plus de jeunes au parlement, qui appelle à des actions telles que la promotion de quotas de jeunes et l'alignement de l'âge pour se présenter aux élections sur l'âge du droit de vote, n'est pas seulement une initiative, mais une réponse nécessaire à ce déficit démocratique.

Deuxièmement, nous devons relever les défis technologiques qui menacent les processus démocratiques. Notre récente résolution sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie met en évidence les risques critiques. L'intelligence artificielle présente un paysage complexe d'opportunités mais aussi de menaces potentielles pour le discours public et les institutions démocratiques. Ces défis exigent plus qu'une simple reconnaissance. Ils nécessitent une action stratégique coordonnée. Ce travail dépasse nécessairement les frontières nationales.

Depuis plus de vingt-cinq ans, l'UIP s'efforce de combler le fossé démocratique dans les relations internationales, en défendant le droit international et le système mondial fondé sur des règles et centré sur les Nations Unies. Le Pacte pour l'avenir de l'ONU témoigne d'une reconnaissance croissante du rôle essentiel des parlements dans la gouvernance mondiale.

Pourtant, le système multilatéral reste imparfait.

Comme le disait Winston CHURCHILL, « il n'existe pas d'alternative viable au multilatéralisme. » Nous devons continuer à promouvoir des réformes qui rendent les institutions internationales plus réactives et plus efficaces. Notre collaboration avec le Parlement européen au sein de l'Organisation mondiale du commerce montre comment la diplomatie parlementaire peut améliorer la transparence et promouvoir un commerce mondial inclusif. Ces efforts sont essentiels pour garantir que les systèmes internationaux servent les intérêts plus larges de notre communauté mondiale.

En juillet, nous organiserons la 6e Conférence mondiale des présidents de parlement à Genève. Ce sommet représente une occasion d'exercer un leadership collectif, en se concentrant sur la paix, la démocratie et le développement durable, et je me réjouis de vous voir tous, chères et chers collègues.

En partageant nos idées, en maintenant des normes démocratiques rigoureuses et en travaillant en collaboration, nous pouvons renforcer les institutions qui représentent les aspirations de nos peuples. Notre principe directeur reste simple mais profond : pour la démocratie ; pour tous.

Je vous remercie.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci Madame Ackson.

La parole est à M. Thomas BREZZO, Président du Conseil national de Monaco.

Il sera suivi de Mme Heléne BJÖRKLUND, Présidente du Conseil nordique.

Monsieur Brezzo.

**M. Thomas BREZZO (Président du Conseil national, Monaco):** Je vous remercie, Madame la Présidente.

Chers collègues Présidents et Présidentes de parlements,

Chers membres des délégations,

Mesdames et messieurs,

La formulation même du thème de nos interventions, « Sauvegarder la démocratie », aurait pu nous faire sourire il y a encore quelques années tant elle nous semblait acquise. Aujourd'hui, elle ne fait sourire que les tyrans.

Car aujourd'hui, la carte des pays réellement conformes aux trois valeurs fondamentales de notre Assemblée se rétrécit dangereusement, qu'il s'agisse du respect de l'État de droit, des droits humains ; et donc, ce qui ressemble aujourd'hui à de la survie même de la démocratie se réduit à un nombre inquiétant de nations. Les attaques sont multiples, et pour reprendre un mot malheureusement d'actualité, « hybrides ». Y compris dans les pays où la démocratie est la mieux ancrée, nous constatons aujourd'hui une remise en question de certaines valeurs fondamentales.

Le populisme, la désinformation et les attaques contre l'indépendance des différentes branches de pouvoir sont des défis auxquels nos systèmes démocratiques sont confrontés. Ces menaces ne sont pas uniquement externes : elles se nourrissent souvent des fragilités internes de nos sociétés, la méfiance envers les institutions, l'isolement, la polarisation de l'opinion publique et l'ascension des réseaux sociaux, parfois – souvent, même – malveillants, qui transforment profondément jusqu'au regard que chacun porte sur la démocratie.

Autrefois, on mûrissait au long de sa vie un choix sur l'échiquier politique ; aujourd'hui, on réagit de manière émotionnelle au gré des dernières tendances des réseaux sociaux, fussent-elles complotistes, sans respect particulier pour les représentants élus démocratiquement. Pire : certains engagements pris sur la foi de programmes électoraux ou du résultat d'un référendum sont oubliés et parfois contredits dans le réel de l'action des élus. Alors, comment s'étonner que les chiffres de la participation électorale s'érodent, scrutin après scrutin, dans un grand nombre de démocraties pourtant réputées stables ?

Dans ce contexte, sauvegarder la démocratie en Europe, c'est avant tout soutenir sans réserve ceux qui luttent pour leur survie même. À ce titre, permettez-moi de rappeler la solidarité du Conseil national de Monaco à nos collègues qui se battent pour leur liberté, et notamment nos collègues ukrainiens qui défendent sans relâche leurs valeurs fondamentales en ces temps de guerre, une guerre hybride pour laquelle l'agresseur s'en prend non seulement à leur territoire mais également – et il ne s'en cache pas – aux fondements mêmes de leurs valeurs démocratiques.

Qu'on ne s'y trompe pas : sauvegarder la démocratie, c'est avant tout la sauvegarder dans chacun de nos pays. Nos démocraties ne sont pas nécessairement faibles face aux attaques, compte tenu de notre histoire et de la solidité de nos institutions, mais elles sont vulnérables en raison de leur nature même, qui se nourrit entre autres de la liberté d'expression et celle en théorie inaliénable de choisir nos représentants en fonction de l'intérêt que chacun porte à la vie publique.

Ne nous contentons pas de regretter le désengagement – quand ce n'est pas le désintérêt – des jeunes pour le fonctionnement de nos démocraties. Le désenchantement, la crise de confiance dans les partis traditionnels, la désinformation, voire le mirage complotiste, nourrissent le sentiment de cynisme chez les jeunes. Qu'attendons-nous ?

D'autres pourront s'interroger sur le rôle qu'un si petit État comme Monaco peut jouer. Eh bien je ne pense pas que ce soit la taille qui compte ; et comme l'a si bien imaginé Jean de la Fontaine, on a toujours besoin d'un plus petit que soi. Alors, ce n'est certainement pas la puissance de notre poids démographique, on en convient, et ce n'est certainement pas le rôle de donneur de leçon que nous voulons jouer : nous nous devons simplement d'être l'exemple d'une stabilité séculaire et d'une gouvernance apaisée. Notre absence totale d'enjeux stratégiques garantit une expression sans arrière-pensée. En bref, nous n'ambitionnons rien d'autre qu'un rôle de médiateur désintéressé, avec la foi dans l'avenir de la démocratie, au travers notamment de nos jeunes générations.

Les jeunes générations, dès l'école, sont en effet le ferment du futur de nos nations. Ce sont elles qui tiennent entre leurs mains la sauvegarde de la démocratie. En principauté de Monaco, les jeunes sont l'une de nos premières préoccupations. Nous devons leur montrer la voie : non seulement c'est notre mission, pour dessiner pour eux un avenir meilleur, mais également pour qu'ils fassent grandir en eux l'évidence de la démocratie. L'une de nos commissions leur est d'ailleurs consacrée. Nous avons même changé notre manière de communiquer pour qu'ils se sentent concernés, en les ciblant notamment à travers les réseaux sociaux. Nous ne cessons de les recevoir avec leurs enseignants au sein de notre hémicycle. Nous avons créé et développé ce que nous appelons le Conseil national des jeunes où, encadrés par des élus, ces jeunes filles et ces jeunes garçons âgés de 14 à 18 ans se nourrissent déjà du débat démocratique.

Pour répandre les mots de MANDELA, la démocratie ne signifie pas seulement des élections mais aussi la possibilité pour chaque citoyen de participer à la vie publique. En partant de ce public jeune et en faisant infuser ses efforts au profit de toute la population, c'est dans cet esprit que nous devons renforcer l'éducation civique, promouvoir un débat public respectueux et encourager la participation à la vie démocratique de nos pays.

Sauvegarder la démocratie nécessite de la vigilance, de l'engagement et de la solidarité entre toutes nos nations, par notre engagement actif au sein du Conseil de l'Europe. Ensemble, en restant fidèles à nos principes fondateurs, nous pouvons – je dirais même nous « devons » – faire face aux défis actuels et garantir que la démocratie reste un modèle vivant porteur d'espoir et de progrès. Ceci n'est pas un objectif : c'est une obligation que nous devons à nos peuples, à l'Histoire et aux générations futures.

Je vous remercie.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci, Monsieur Brezzo.

Je donne maintenant la parole à Mme Heléne BJÖRKLUND, Présidente du Conseil nordique, suivie de M. Csaba HENDE, Vice-Président de l'Assemblée nationale de Hongrie.

**Mme Heléne BJÖRKLUND (Présidente du Conseil nordique):** Je vous remercie.

Mesdames et messieurs les Présidentes et Présidents,

Chères et chers collègues,

Je pense que beaucoup d'entre nous ont besoin d'une tasse de café, mais je suis heureuse que vous soyez encore là et que vous m'écoutez.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'aborder cette question importante. Je m'appelle Heléne Björklund et je suis la Présidente du Conseil nordique. Le Conseil nordique est la coopération interparlementaire entre les pays nordiques, fondée en 1952.

En tant que membres des parlements de nos pays, nous avons la responsabilité de non seulement défendre les principes démocratiques, mais aussi de les renforcer face aux défis croissants.

Le Conseil nordique a toujours placé la guerre en Ukraine en tête de ses priorités, et ce fut un honneur pour nous de recevoir le Président Volodymyr ZELENSKY en tant qu'orateur invité lors de notre session à Reykjavik en novembre. L'Ukraine doit bénéficier de notre soutien indéfectible. M. Ruslan STEFANCHUK, Président de la Rada ukrainienne, a demandé plus tôt dans la journée un soutien continu. Au sein du Conseil nordique, l'Ukraine bénéficie d'un soutien total, aussi longtemps qu'elle en aura besoin.

La démocratie n'est pas un acquis.

C'est un système qui exige une attention, une résistance et une adaptation constantes. Dans toute l'Europe, nous voyons des menaces croissantes, externes et internes, qui mettent à l'épreuve les fondements mêmes de nos institutions démocratiques. La guerre de la Russie contre l'Ukraine nous rappelle avec force que la démocratie et la liberté doivent être défendues.

Pourtant, au-delà de l'agression militaire, nous sommes confrontés à des menaces plus insidieuses : la diffusion de la désinformation, les tentatives d'érosion de l'indépendance judiciaire et la polarisation croissante. Ces forces ne s'attaquent pas à la démocratie d'un seul coup ; elles l'affaiblissent progressivement, rendant les institutions et la confiance du public fragiles.

La technologie et les plateformes numériques offrent un grand potentiel pour renforcer la participation démocratique, mais elles présentent également des risques. Nous devons veiller à ce que l'espace numérique ne devienne pas un outil de manipulation, mais une plateforme pour un débat éclairé. Le journalisme factuel, la pensée critique et l'éducation aux médias sont essentiels pour contrer la désinformation.

Il est particulièrement important d'impliquer les jeunes dans la démocratie. C'est pourquoi le Conseil nordique soutient fermement le Conseil nordique de la jeunesse. Leurs représentants participent à toutes nos réunions, formelles et informelles, et contribuent à façonner l'avenir de notre région.

La sauvegarde de la démocratie n'est pas l'affaire d'une seule nation. Il s'agit d'une responsabilité collective qui nécessite une coopération entre les parlements, la société civile et les institutions internationales. Le Conseil nordique est prêt à travailler avec vous tous pour renforcer les structures qui protègent notre mode de vie démocratique.

La démocratie telle que nous la connaissons est soumise à une pression sans précédent. Mais si nous agissons ensemble, si nous restons fidèles à nos principes et si nous dirigeons avec intégrité, je sais que la démocratie ne se contentera pas de survivre : elle prospérera !

Dans les pays nordiques, nous travaillons depuis longtemps à renforcer les piliers de la démocratie : la transparence, l'État de droit et une société civile active. Mais la démocratie n'est pas qu'une question d'institutions ; c'est une culture fondée sur la confiance, le dialogue et un engagement commun en faveur des droits de l'homme et de l'égalité. C'est pourquoi la stratégie internationale du Conseil nordique et le programme de la présidence suédoise mettent tous deux l'accent sur la coopération, au sein de notre propre région et au-delà.

Dans notre programme de présidence, nous soulignons l'importance de travailler ensemble et de coopérer avec des partenaires internationaux, alors que nous essayons continuellement de promouvoir les valeurs démocratiques, l'État de droit et la protection des droits de l'homme.

Dans mon pays, la Suède, comme dans beaucoup de vos pays, nous sommes en train de réarmer notre défense militaire.

Cependant, nous devons également renforcer notre défense civile.

La meilleure chose que l'on puisse faire pour se préparer, c'est d'apprendre à connaître ses voisins. Apprenez à connaître vos voisins, pour différentes raisons. Cela vaut aussi pour les pays.

Je vous remercie donc à nouveau de m'avoir donné l'occasion de venir ici pour apprendre à nous connaître les uns les autres, entre meilleurs voisins.

Merci.

*(Applaudissements)*

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci, Madame Björklund.

La parole est à M. Csaba HENDE, Vice-Président de l'Assemblée nationale de Hongrie. Il sera suivi de Mme Elvira KOVÁCS, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale de Serbie.

**M. Csaba HENDE (Vice-Président de l'Assemblée nationale, Hongrie):** Excellences,

Permettez-moi de souligner brièvement la pratique et l'interprétation en Hongrie des concepts fondamentaux évoqués dans notre point de l'ordre du jour, à savoir la démocratie, la volonté du peuple, le *populus* et la consultation de l'électorat.

Je suis sûr que nous sommes tous d'accord pour dire que la base de la protection des garanties constitutionnelles est le respect mutuel et la paix dans des démocraties saines. Il ne fait également aucun doute que l'une des mesures de la démocratie est la confiance dans les institutions démocratiques, dont l'une des expressions est la participation aux élections. Une autre mesure est l'acceptation du résultat. Dans cette logique, ignorer la volonté de l'électorat est le signe d'une maladie de la démocratie.

Les concepts de démocratie liés à l'idéologie conduisent également à une distorsion de la démocratie. Le fait de considérer un gouvernement conforme à la volonté de l'électorat comme du populisme ou de ne pas permettre au parti qui a réellement remporté les élections de gouverner conduit à une distorsion de la légitimité démocratique.

Prenons l'exemple de la Hongrie, où les électeurs ont non seulement la possibilité d'exprimer leur opinion tous les quatre ans, mais où les consultations nationales et les référendums canalisent également l'opinion du peuple. Les consultations nationales permettent aux citoyens d'exprimer leur opinion sur des questions spécifiques et d'influencer ainsi les décisions du Gouvernement. La prise en compte de la volonté du peuple renforce l'intégrité des systèmes démocratiques et accroît le sentiment de cohésion d'un pays, ainsi que sa souveraineté.

Excellences,

Il a été suggéré à maintes reprises que le populisme est une tendance politique à persécuter. Mais qu'est-ce que le populisme et pourquoi a-t-il une connotation négative ? Est-ce vraiment la volonté du peuple qui constitue une menace pour la démocratie ? La démocratie, mes chers amis, n'est pas menacée par le populisme ou par le respect de la volonté des électeurs, mais par la diffusion d'un climat de guerre, par la conduite d'une guerre politique, économique et culturelle contre des États pacifiques qui ont pour objectifs la neutralité économique, le développement et la compétitivité. La démocratie se perd lorsque la tolérance est utilisée comme une arme idéologique contre l'ensemble des valeurs chrétiennes, lorsque la culture de l'acceptation est réduite à une action idéologique, à une provocation. Le monopole de l'égalitarisme crée un homme uniforme et conduit le monde vers une gouvernance globale.

Si l'homme est privé des fondements de l'identité, de l'importance de la famille, de l'évidence du sexe biologique, si son patriotisme et ses sentiments patriotiques sont remplacés par le stigmate du nationalisme, s'il est privé du sentiment d'appartenance à une nation, de sa langue et de sa culture, c'est-à-dire de tout ce qui a déterminé jusqu'à présent la relation homme-patrie-famille, alors l'homme est réduit à un simple consommateur.

Chers collègues,

L'apathie politique est inhérente à une société fondée sur les mensonges d'une idéologie autocratique. Au lieu de cela, quelle est l'essence du modèle hongrois ? L'honnêteté et l'intégrité, le franc-parler et la clarté en politique. Et tout le monde en Hongrie serait heureux de tout cœur de servir d'exemple à d'autres nations désireuses de renouveler la démocratie. Une représentation cohérente de la volonté du peuple peut entraîner un engagement civique plus actif, en particulier parmi les jeunes générations.

Tout pour le peuple, tout par le peuple. Rien sur le peuple sans le peuple. C'est cela la démocratie.

Je vous remercie de votre attention.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci Monsieur Hende.

Je donne maintenant la parole à Mme Elvira KOVÁCS, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale de Serbie, qui sera suivie de M. Abdelkader EL KIHAL, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée.

**Mme Elvira KOVÁCS (Vice-Présidente de l'Assemblée nationale, Serbie):** Merci.

Chers collègues, chers orateurs, chers invités,

C'est un honneur pour moi de me trouver devant vous aujourd'hui pour discuter de la sauvegarde de la démocratie, une question qui n'est pas seulement fondamentale pour nos institutions mais aussi pour la stabilité même de nos sociétés.

Je remercie sincèrement nos hôtes d'avoir organisé cette discussion opportune, en particulier au moment où les démocraties européennes sont mises à l'épreuve d'une manière nouvelle et sans précédent.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est depuis longtemps un gardien, et le Conseil de l'Europe en général est depuis longtemps un gardien des principes démocratiques, et la Serbie apprécie profondément son engagement auprès de cette institution.

La démocratie n'est pas une réalisation passive. Il s'agit d'un engagement permanent, tant pour l'opposition que pour les organisations de la société civile. Elle doit être nourrie, défendue et parfois recalibrée pour refléter les besoins changeants de nos citoyens. En Serbie, nous comprenons parfaitement que la sauvegarde de la démocratie exige plus que des réformes institutionnelles : elle exige une culture politique

fondée sur la confiance, la responsabilité et l'inclusion. Elle exige également de nous, dirigeants élus, que nous veillions à ce que les principes démocratiques ne soient pas seulement défendus par la loi, mais aussi vécus dans la pratique.

L'année écoulée a montré que la démocratie serbe est engagée et évolue. Nous avons été témoins d'un degré élevé de participation civique, de débats publics vigoureux et d'attentes fortes en matière d'intégrité institutionnelle. Nous nous réjouissons de cette évolution, en reconnaissant que la démocratie n'est forte que des voix qu'elle permet de faire entendre.

Dans le même temps, nous reconnaissons que des défis existent et qu'il est de notre responsabilité de les relever par un engagement constructif et transparent. L'une des principales priorités de la Serbie a été de mettre en œuvre les recommandations de l'audit sur l'intégrité électorale. Le renforcement des processus électoraux n'est pas seulement une nécessité procédurale, c'est un pilier fondamental de la confiance du public dans la démocratie. Le renforcement de l'indépendance du système judiciaire reste une priorité absolue pour les progrès démocratiques de la Serbie. Un système judiciaire fort renforce la confiance des citoyens dans le fait que nous jouons tous selon les mêmes règles, quelle que soit notre position dans la vie. C'est ce qui nous donne confiance dans les institutions, les hommes politiques, l'économie et les activités quotidiennes. Les réformes en cours comprennent l'amélioration de la protection des dénonciateurs, l'élargissement de l'accès du public aux données gouvernementales, le renforcement des cadres de lutte contre la corruption, etc.

Le défi de la désinformation et de l'influence extérieure sur les processus démocratiques est tout aussi pressant. La Serbie, comme de nombreuses nations, est confrontée à la réalité : la désinformation ne se contente pas de déformer les faits, elle érode la confiance dans les institutions et affaiblit le tissu même de la démocratie.

Notre approche consiste à améliorer l'éducation aux médias, à accroître la transparence de la communication politique et à collaborer avec les partenaires européens pour renforcer les garanties contre l'influence malveillante. Nous reconnaissons qu'il ne s'agit pas d'un défi que nous pouvons relever seuls et qu'il nécessite une réponse européenne coordonnée. La Serbie est prête à contribuer activement à cet effort. Que ce soit par le biais d'échanges législatifs ou d'initiatives conjointes de suivi en vue d'un meilleur alignement sur les cadres démocratiques européens, la Serbie s'est engagée à veiller à ce que ses institutions reflètent le meilleur des normes gouvernementales européennes.

Concrètement, la Serbie a participé activement aux initiatives européennes visant à renforcer le contrôle parlementaire et la transparence législative. Dans le cadre de notre engagement en faveur du progrès démocratique, nous nous félicitons de la poursuite de la collaboration avec le Conseil de l'Europe et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe afin d'affiner ces processus et d'assurer leur mise en œuvre effective. La sauvegarde de la démocratie exige plus qu'une législation, elle exige un leadership, un engagement en faveur du dialogue, de l'équité institutionnelle et de la garantie que la démocratie n'est pas seulement une aspiration, mais une réalité vécue par tous nos citoyens.

La Serbie reste déterminée à approfondir son engagement auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à tirer les leçons des meilleures pratiques et à veiller à ce que notre évolution démocratique soit conforme aux valeurs qui nous unissent en tant qu'Européens.

Je vous remercie.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci Madame Kovács.

La parole est à M. Abdelkader EL KIHAL, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée.

Il sera suivi de notre dernier orateur, M. Carles ENSENYAT REIG, Secrétaire général du Conseil général d'Andorre.

**M. Abdelkader EL KIHAL (Vice-Président de l'Assemblée parlementaire de la méditerranée):** Excellences,

Distingués délégués,

Mesdames et messieurs,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous, à l'occasion de cette conférence, au nom de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), sur une question aussi importante que la sauvegarde de la démocratie.

Nous vivons à une époque où les événements se produisent rapidement et où les défis nous poursuivent de toutes parts. Nous devons récupérer et réaffirmer avec force nos valeurs d'unité, de compréhension mutuelle, de respect de la justice, du droit international et de l'État de droit.

L'APM représente une plateforme privilégiée d'échange et de dialogue sur des thèmes stratégiques entre les parlementaires de la région euroméditerranéenne et du Golfe. La plupart des parlements nationaux et internationaux représentés aujourd'hui sont membres et partenaires de l'APM et nous sommes tous bien conscients des risques auxquels les institutions démocratiques sont confrontées en cette période historique de grande incertitude pour notre avenir commun.

Chers collègues,

Les pays de l'APM suivent avec beaucoup de crainte les attaques incessantes contre la démocratie et la dégradation des droits humains, stimulées par les conflits en cours ainsi que l'utilisation malveillante de l'intelligence artificielle et des technologies émergentes. En plus, au niveau régional et international, nous observons une méfiance croissante, un manque de solidarité entre les États, le retour à la menace et l'utilisation de la force contre les pays les plus fragiles.

Dans ce contexte, les régions de l'APM continuent de faire face à une série de crises profondes, spécialement la poursuite de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. Ce conflit ne peut être résolu que par la condamnation de l'agresseur, le respect du Gouvernement élu démocratiquement et le rétablissement de la souveraineté de l'Ukraine sur l'ensemble de son territoire.

La reprise des frappes aériennes israéliennes à Gaza, au cours desquelles un nombre important de civils ont été tués : l'APM lance un appel pressant pour que le cessez-le-feu soit respecté, que l'aide humanitaire soit rétablie sans entrave, que les prisonniers et les otages restants soient libérés sans condition, et la restauration rapide de la bande.

Distingués délégués,

Au cours de l'année dernière, l'APM a aussi consacré beaucoup d'efforts à l'utilisation de l'IA et des nouvelles technologies par des organisations terroristes et des acteurs étatiques. Je voudrais également mentionner l'augmentation de la violence en ligne contre les femmes. Selon les Nations Unies, ces attaques s'aggravent, causant des dommages durables qui peuvent se refléter sur la violence dans le monde réel. La dégradation du respect des droits et des libertés des femmes correspond à la récession de la démocratie elle-même.

Pour relever ces défis, l'APM, avec son centre d'études mondiales, travaille en partenariat avec le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Excellences,

Grâce à une action collective, à un engagement politique soutenu et à un travail législatif cohérent et concerté, nous sommes encore dans la mesure de sauvegarder nos systèmes démocratiques. Afin de poursuivre nos conversations, j'ai le plaisir de vous informer que la prochaine réunion des secrétaires généraux des régions de l'APM se tiendra le 22 mai à Marrakech, accueillie par la Chambre des conseillers du Maroc.

Par ailleurs, le 6 mai 2026, le premier Sommet des Présidents des régions de l'APM se tiendra au Monténégro, accueilli par le Président du Parlement monténégrin.

Je vous remercie de votre attention.

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci Monsieur El Kihal.

Enfin, j'invite notre dernier orateur, M. Carles ENSENYAT REIG, *Síndic general del Consell General*, Andorre.  
Merci.

**M. Carles ENSENYAT REIG (Syndic général du Consell General, Andorre):** Merci.

Mesdames et messieurs,

Chères et chers collègues,

Andorre occupe une place de choix dans l'histoire des démocraties européennes.

Comme l'a dit un jour M. Václav HAVEL, une personnalité qui a inspiré cette Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, la démocratie n'est pas seulement un système de gouvernance, c'est une attitude face à la vie.

Et, en Andorre, cela a été notre approche dès le début.

Malgré notre taille, les Andorrans ont réussi à équilibrer le double mandat de consolider et de préserver ce que nous avons, tout en ouvrant les portes à l'évolution, au progrès et à l'avenir.

Depuis le décret de 1981 sur la réforme des institutions, Andorre a fait des progrès considérables pour consolider et protéger sa démocratie.

Le *Consell General* – la plus haute instance représentative du peuple andorran – a gagné en importance dans les prises de décision, ce qui a permis d'instaurer une démocratie plus plurielle et plus inclusive.

Dans ce contexte, la Résolution 946 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, adoptée en 1990, souligne la nécessité de réformer nos institutions afin de garantir une démocratie forte et résistante.

À l'époque, les coprinces, nos chefs d'État, sous l'égide du Conseil général, ont été encouragés à envisager l'opportunité d'adopter une constitution écrite, qui énoncerait les droits et les libertés des citoyens non définis dans les traités internationaux sur les droits de l'homme.

Ce processus a abouti au référendum du 14 mars 1993, moment décisif pour la consolidation de la souveraineté de notre peuple. La constitution issue de ce processus a reconnu le droit du peuple à déterminer son avenir.

Depuis lors, l'Andorre s'est ouverte au monde, obtenant une reconnaissance internationale en tant qu'État, établissant sa propre diplomatie et adhérant à de grandes organisations multilatérales telles que le Conseil de l'Europe.

Aujourd'hui, cependant, la démocratie en Europe, en Andorre et dans le monde se trouve à un moment décisif.

Les tensions sociales, la crise de confiance dans les institutions et les menaces globales mettent à l'épreuve les structures de notre démocratie.

Dans ce contexte, les parlements, lieux clés de la représentation populaire, ont un rôle essentiel à jouer dans la défense et la sauvegarde de la démocratie.

Nous devons préserver les institutions démocratiques, en veillant à la séparation des pouvoirs et en garantissant l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Dans le même temps, il est essentiel de promouvoir une démocratie ouverte et transparente, en donnant à nos parlementaires les moyens nécessaires pour légiférer en toute connaissance de cause dans un environnement de responsabilité, en veillant à ce que la décision soit le fruit d'une réflexion approfondie et équitable et qu'elle profite à la société dans son ensemble.

Le Parlement doit également encourager la participation active des citoyens. La démocratie ne se limite pas à un système de vote : elle va au-delà. C'est un processus permanent de réflexion, de dialogue et de débat. Nous devons veiller à ce que les droits de tous soient respectés et promouvoir des débats constructifs ; ceux-ci contribueront à la cohésion sociale pour lutter contre les clivages qui menacent nos institutions. La confiance des citoyens est l'axe sur lequel repose toute démocratie. Les parlements doivent être fermes dans la protection des droits de l'homme, en évitant toute tentative de les limiter en fonction d'intérêts politiques mais aussi économiques.

L'un des principaux atouts de l'Andorre est la cohésion sociale.

Nous sommes un petit et grand pays où tout le monde se connaît. C'est dans cette proximité que nous avons puisé notre force et c'est de cette unité que nous avons fait notre devise, *Virtus Unita Fortior*.

En tant que politiciens, nous avons la responsabilité de créer un consensus.

Et lors de réunions internationales comme celle d'aujourd'hui, nous devons mettre de côté les différences inutiles, faire preuve de générosité et nous réjouir de tracer la voie de la prospérité future pour tous, tout en sauvegardant nos démocraties à tout moment.

Merci beaucoup.

*(Légers applaudissements)*

**Mme Verona MURPHY (Présidente du Dáil Éireann):** Merci Monsieur Ensenyat Reig.

Nous avons terminé la liste des orateurs.

J'invite maintenant le Président Theodoros ROUSOPOULOS à prendre la présidence.

Je vous remercie.

**M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE):** Chères et chers collègues, nous continuons maintenant.

Je voudrais demander à Ruslan, Président de la Verkhovna Rada d'Ukraine, s'il souhaite répondre au débat.

[...]

Ce n'est pas le cas.

[...]

D'accord, merci beaucoup.

Je tiens à tous vous remercier d'avoir participé à ce premier tour sur une question générale qui est toujours à l'ordre du jour de nos travaux quotidiens en tant que parlementaires.

Nous passons maintenant au thème numéro deux : « Garantir la liberté d'expression en période de polarisation et d'incertitude ».

Je vous renvoie aux documents de référence qui ont été préparés pour ce thème, car il est important de rappeler les engagements pris par nos États membres lors du 4e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe pour garantir le droit à la liberté d'expression et d'opinion, le droit de recevoir et de diffuser des informations par le biais de médias libres, indépendants, pluralistes et diversifiés, ainsi que l'engagement de lutter contre la menace que représentent la désinformation et la mésinformation pour la démocratie.

Pour introduire notre débat, j'ai le plaisir de donner la parole à Mme Małgorzata KIDAWA-BŁOŃSKA, maréchale du Sénat de Pologne.

Elle sera suivie par notre collègue espagnol, M. Pedro ROLLÁN, Président du Sénat d'Espagne, et par Mme Þórunn SVEINBJARNARDÓTTIR...

Je suis vraiment désolée mais je dois réessayer – Mme Þórunn SVEINBJARNARDÓTTIR, Présidente de l'Alþingi, en Islande.

*[Rires]*

Nous nous sommes rencontrés à de nombreuses reprises, mais je ne vous ai jamais demandé comment prononcer votre nom. Je suis sûr qu'il vous est tout aussi difficile de prononcer les noms grecs.

Je demande donc à Madame la maréchale du Sénat polonais de prendre la parole.

## **Theme 2: Guaranteeing freedom of expression in times of polarisation and uncertainty**

**Mme Małgorzata KIDAWA-BŁOŃSKA (Marshal du Sénat, Pologne)\*:** Chers collègues,

Mesdames et messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de m'exprimer aujourd'hui devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur le thème de la liberté d'expression, un thème qui est au cœur de la démocratie et de la société civile.

C'est la liberté d'expression qui permet le libre échange d'idées, de pensées et d'informations ; elle vous permet de prendre des décisions éclairées sur votre avenir et celui de votre pays.

La liberté d'expression est la garantie de la démocratie. En tant que communauté internationale, nous devons sans cesse parler de la liberté d'expression dans les pays où elle est violée et bafouée, au sens littéral du terme. De nombreux journalistes sont tués dans des conflits armés et des assassinats, et sont brutalement persécutés par les autorités.

Plus de 500 journalistes et professionnels des médias, dont une soixantaine dans notre proche voisinage, sont actuellement détenus dans le monde entier, y compris en Russie et au Bélarus. Nombre d'entre eux sont emprisonnés depuis des années dans des conditions dégradantes pour la dignité humaine, notamment Andrzej POCZOBUT, journaliste et militant de la minorité polonaise de Grodno. Dans quelques jours, le 25 mars, cela fera quatre ans qu'il est emprisonné illégalement. Le Sénat polonais n'a cessé d'exiger sa libération, ainsi que celle de toutes les personnes illégalement emprisonnées au Bélarus. Aujourd'hui, je demande également la libération d'Andrzej POCZOBUT.

Au cours de la dernière décennie, la situation dans le monde a radicalement changé – sur le plan géopolitique, économique et technologique. Comme nous le savons, cela a eu un impact négatif sur la liberté d'expression. Aujourd'hui, cette liberté fondamentale est menacée, quel que soit l'état de la démocratie dans chaque pays.

Les menaces qui pèsent sur la liberté d'expression proviennent d'au moins deux directions : elles viennent de l'extérieur, car nous constatons une ingérence constante de la part d'États autoritaires qui parrainent des campagnes de désinformation visant à semer la peur et à diviser les sociétés dans les États démocratiques. Nous en avons eu un exemple lors de la crise migratoire, puis lors de la pandémie, lorsque des théories conspirationnistes sur l'innocuité du coronavirus ou l'inefficacité des médicaments et des vaccins se sont répandues dans les médias sociaux.

Les mêmes instruments ont été utilisés par la propagande russe après l'agression contre l'Ukraine. La Russie répand des mensonges dans le monde entier sur la nécessité de dénazifier l'Ukraine, le génocide des Russes ethniques ou les laboratoires d'armes biologiques américains en Ukraine. Toutes les interférences et les attaques de désinformation de la Russie, qui s'intensifient pendant les périodes électorales, sont désormais un outil de guerre hybride et une attaque en règle contre la liberté d'expression.

La deuxième menace est peut-être plus grave, car elle vient de l'intérieur. Il s'agit d'un nouveau type de politique dans les États démocratiques, où la vérité n'est plus une valeur et où tout ce qui compte, c'est la défaite de l'adversaire par des ennemis, surtout par la falsification du message.

Dans ce modèle politique, le mensonge devient un outil de conquête et de maintien du pouvoir. Le mensonge fait partie intégrante de la vie publique. Cette tendance est renforcée par les campagnes d'infox lancées par des régimes autoritaires en dehors de l'Europe. Il est impossible de ne pas voir les algorithmes utilisés par les plateformes de communication, qui sont devenus une sorte de censure numérique. Les gens ne veulent pas écouter d'autres opinions et s'enferment dans des bulles. Les entreprises technologiques profitent largement de cette polarisation.

Tout cela rend la liberté d'expression formellement garantie sans objet, car ce sont les messages superficiels, non objectifs mais bruyants qui prédominent. Des messages qui ressemblent à la vérité orwellienne imposée à la société indépendamment des faits, dans laquelle l'histoire peut être réécrite et les mensonges présentés comme des vérités. Cela conduit à la disparition des valeurs démocratiques. La vérité et l'objectivité n'ont plus lieu d'être et l'avènement de l'intelligence artificielle pourrait même renforcer ce processus.

Mesdames et messieurs, après la fin de la guerre froide, tout le monde pensait que la démocratie était l'avenir du monde. Aujourd'hui, malheureusement, nous pouvons constater que l'espace démocratique dans le monde se rétrécit et que la démocratie elle-même n'est pas acquise une fois pour toutes. Nous devons lutter activement pour elle. Par conséquent, l'un des défis les plus importants pour les sociétés européennes est de défendre la liberté d'expression, car elle est en même temps une défense de la vérité et de la démocratie contre les mensonges et l'autoritarisme.

Tout d'abord, nous devons réagir fermement aux mensonges car, si nous ne le faisons pas, des mensonges répétés un millier de fois peuvent apparaître comme vrais. Nous devons renforcer les institutions et les lois qui protègent la liberté d'expression. Après tout, nous entendons souvent parler de journalistes d'investigation harcelés par des procès injustifiés pour avoir écrit la vérité ou parfois simplement pour avoir posé des questions.

Des clients influents sont souvent à l'origine de ces poursuites : des entreprises transnationales, des organisations, des individus et des États étrangers autoritaires et hostiles à la démocratie. Dans ces cas, l'objectif est de faire taire les critiques et d'empêcher le débat public. De telles actions sont une gifle à la démocratie et nous devons les combattre vigoureusement.

Outre le cadre juridique déjà en place, il est extrêmement important de le faire appliquer fermement pour empêcher l'introduction de solutions autoritaires par des moyens détournés.

Deuxièmement, nous devons veiller à l'indépendance du pouvoir judiciaire et des organisations de la société civile, qui sont des bastions essentiels contre la tyrannie. Nous devons les soutenir non seulement par des mots, mais aussi par des moyens financiers et, surtout, par une volonté politique.

Enfin, nous devons nous attaquer aux causes profondes de la polarisation. Cela signifie que nous devons faire de l'éducation numérique une priorité. Nos concitoyens doivent savoir faire la distinction entre les faits et les messages attrayants mais faux. Nous devons également utiliser les nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, malgré tous les défis et les risques qu'elles comportent, car l'intelligence artificielle offre un grand potentiel pour la vérification des faits.

Mesdames et messieurs,

Nous sommes aujourd'hui confrontés à la menace d'un retour de la guerre en tant qu'outil politique essentiel. Nous sommes confrontés à des tentatives de marginaliser l'Europe et d'imposer au monde la logique d'un nouveau concert de puissances. Nous ne l'accepterons pas. Nous devons renforcer l'unité et la solidarité européennes parce que nous le faisons au nom de la défense de notre liberté.

C'est au nom de cette même liberté que les soldats ukrainiens se battent aujourd'hui. La liberté d'expression, la liberté de parole est le fondement de notre identité européenne. Au milieu de la tempête géopolitique et du choc des armes, des guerres menées aux portes de l'Europe, défendons fermement la liberté d'expression en Europe.

Je vous remercie de votre attention.

**M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE):** Je tiens à remercier la Présidente du Sénat polonais.

Je voudrais vous dire, Madame Małgorzata Kidawa-Blńska, qu'alors que vous évoquiez les mensonges auxquels nous devons répondre fermement et immédiatement, une phrase très célèbre de l'un des pères fondateurs de cette Organisation, M. Winston CHURCHILL, m'est venue à l'esprit.

Il a dit – je suis sûr que vous le savez – « Un mensonge fait le tour du monde avant que la vérité n'ait le temps de mettre son pantalon. » Nous devons donc considérer, comme vous l'avez bien sûr mentionné, qu'aujourd'hui, avec l'IA, les mensonges volent plus vite que jamais.

La parole est à M. Pedro ROLLÁN, Président du Sénat espagnol, pour son intervention.

Monsieur Rollán, vous avez la parole.

**M. Pedro ROLLÁN (Président du Sénat, Espagne)\*:** Excellences,

Je voudrais tout d'abord remercier le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et son équipe pour le leadership dont ils ont fait preuve, ainsi que pour le choix judicieux d'organiser la conférence d'aujourd'hui.

Les démocraties, telles que nous les connaissons, sont menacées. C'est pourquoi il est très important pour nous, dans les parlements, de veiller à ce que nous ayons des débats, conçus pour créer des mécanismes qui soutiendront nos démocraties libérales. C'est pourquoi je me félicite de l'initiative d'aujourd'hui.

Ce matin, nous avons débattu de certaines de ces menaces. Les parlements sont des forums où les gens peuvent s'exprimer et débattre. Par conséquent, l'une des libertés fondamentales que nous devons protéger et promouvoir est la liberté d'expression. Ce droit est inscrit dans la grande majorité des Constitutions des pays du monde entier. Néanmoins, il est menacé aujourd'hui plus que jamais.

En tant que démocrates, nous avons le devoir de défendre ce droit, afin d'assurer que les générations futures puissent continuer à en jouir, au moins dans la mesure où nous les connaissons et en jouissons aujourd'hui.

Nous vivons dans un monde de plus en plus instable. Les changements sont de plus en plus rapides et menacent les droits bien établis. Comme l'histoire nous l'a montré, il faut des décennies pour établir des droits et des libertés, mais seulement quelques instants pour les voir disparaître. Garantir les libertés fondamentales de nos citoyens dans un monde globalisé et polarisé devient de plus en plus difficile.

En outre, nous sommes confrontés à un autre défi, à savoir l'influence croissante des médias sociaux et l'utilisation de la technologie, en particulier l'IA et les fameux algorithmes dont nous venons d'entendre parler, qui déterminent la manière dont les informations et les nouvelles apparaissent et sont publiées sur les médias sociaux.

Au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, vous n'êtes que trop conscients de cela : la boussole de cette institution est la Convention européenne des droits de l'homme. Et vous avez su maintenir cette convention à jour, en l'adaptant aux changements en cours, par exemple par le biais de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, qui a été adoptée l'année dernière.

Mais en même temps, si nous voulons aborder la question d'une ingérence externe dans nos démocraties – ce que nous avons également subi en Espagne dans le processus électoral de 2017 – nous devons aussi y faire face. Nous voyons aujourd'hui comment nos démocraties sont perturbées de l'extérieur. Des candidats dont l'objectif singulier est de déstabiliser les propres démocraties européennes, saper l'unité politique pour retourner à la politique des blocs. Cela nous conduit à un nouvel ordre mondial fondé sur la loi du plus fort, plutôt que sur la loi la plus équitable et la plus juste.

En outre, nous constatons que certains tentent de profiter de ces circonstances pour limiter nos droits. Certains pays tentent d'adopter des lois qui garantissent que seuls ceux qui soutiennent leur gouvernement, le gouvernement du parti, puissent s'exprimer. Dans ces États, nous avons également vu des méthodes telles que la dénonciation des journalistes non partisans, l'élimination des médias critiques ou qualifier de vrais médias de pseudo-médias pour les éloigner de la vie quotidienne sur la base de ces excuses. Il s'agit là d'un nouveau type de censure moderne.

Nous devons nous rappeler que la démocratie ne peut être défendue qu'avec plus de liberté, plutôt que moins, plus de pluralisme, plutôt que moins, et plus de droits, plutôt que moins de droits. Tout cela se passe à une époque où le monde est devenu plat, comme un écran de téléphone portable, sur lequel nous voyons un véritable fouillis de nouvelles et de réflexions.

De plus, certains propriétaires de médias sociaux sont désormais au centre des décisions gouvernementales. Certains propriétaires de médias sociaux n'hésitent pas à censurer les rédacteurs en chef de journaux qui dérangent le pouvoir. Le directeur d'un important journal espagnol a rédigé un éditorial cette semaine, dont s'est fait l'écho le Times, disant qu'il « serait inacceptable en ces temps que quelqu'un soit tenté d'essayer de prendre le contrôle d'un média indépendant à partir d'une position de pouvoir, que ce soit directement ou en utilisant une sorte d'entreprise d'État comme outil. »

C'est pourquoi nous devons constamment réaffirmer que des médias libres et indépendants sont d'une importance fondamentale pour la démocratie. Ils constituent l'un des principaux remparts contre la manipulation de l'information.

La polarisation, que certaines personnes dans la société encouragent pour poursuivre leurs propres intérêts, soit pour atteindre le pouvoir, soit pour y rester, et pour gagner les élections, est une autre menace contre laquelle nous devons nous défendre, malgré le maintien de la liberté d'expression. Cette polarisation se nourrit également de mouvements, partis, idéologies extrémistes qui espèrent sortir vainqueurs de cette épreuve de force.

La défense de la liberté d'expression n'implique pas seulement le droit de chaque individu à s'exprimer. Il s'agit aussi de créer un environnement où les gens s'écoutent, où tout le monde peut s'exprimer et où nous pouvons accepter des critiques et des positions avec lesquelles nous ne sommes pas toujours d'accord.

Pour garantir la liberté d'expression, il est également essentiel de promouvoir une éducation encourageant la pensée critique, tout en fournissant les outils dont notre peuple, nos citoyens, ont besoin pour s'assurer qu'ils peuvent être correctement informés par le biais de différentes sources d'information, des sources fiables et véridiques. Afin d'éradiquer la désinformation et les récits promus pour des raisons d'intérêt individuel depuis des structures de pouvoir, il est essentiel que nous promovions un éventail large et pluriel de tous les

médias d'information. Dans de nombreux cas, les efforts visent à manipuler les faits et à créer un monde dit de postvérité où la réalité change et où, dans certains cas, les gens commencent même à parler de l'éthique des escroqueries et des arnaques.

Le Conseil de l'Europe et les parlements devraient encourager la conception et l'adoption d'initiatives qui nous permettraient de consolider nos droits les plus fondamentaux au sein de la démocratie. Nous devons être capables de travailler avec des majorités larges et qualifiées. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions protéger les droits et libertés fondamentales, comme la liberté d'expression. La liberté d'expression dans un monde polarisé et marqué par l'incertitude est un défi, mais c'est aussi une opportunité pour nous de renforcer notre démocratie.

La Déclaration de Reykjavik est un document qui établit une feuille de route que les pays qui s'engagent à renforcer la liberté d'expression devraient suivre. Il s'agit d'un antidote nécessaire au poison de la polarisation, de la désinformation et de l'incertitude. Je voudrais également faire référence au règlement européen sur la liberté des médias adopté récemment par l'UE. Notre responsabilité consiste à protéger la liberté d'expression et à promouvoir cette liberté.

Ce n'est qu'avec le respect, l'éducation, l'esprit critique, des médias libres, forts et indépendants et le dialogue que nous pouvons espérer surmonter les divisions de la société et travailler à la construction de sociétés plus justes, plus modernes et plus respectueuses.

Enfin, la liberté d'expression est l'un des principaux piliers dans lesquels nos démocraties sont enracinées, tout comme elles le sont pour l'avenir de nos sociétés. Sans liberté d'expression, nous aurons peut-être autre chose, mais nous n'aurons plus de véritables démocraties. C'est pourquoi il est essentiel que nous utilisions tous les outils disponibles pour défendre la démocratie.

Défendre notre liberté d'expression, c'est défendre nos démocraties et nos libertés. C'est ce qui nous a permis que nos pays deviennent des exemples de tolérance, de prospérité, de liberté, d'égalité et de modernité dans le monde.

Je voudrais terminer en répétant ce que j'ai dit ce matin en privé au Président de la Verkhovna Rada ukrainienne : nous nous engageons à défendre la paix. Nous avons besoin de la paix, mais cette paix doit être juste et durable.

Nous devons tous faire en sorte qu'elle soit possible.

Merci beaucoup.

**M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE):** Merci, Monsieur Rollán.

J'ai vraiment souligné, dans l'intéressant discours que vous venez de nous faire, la distinction que vous avez faite entre la liberté d'expression et le danger de polarisation. Deux choses différentes qui pourraient être liées dans la bouche ou dans l'esprit des populistes.

Je vous remercie.

Je donne maintenant la parole à Mme Þórunn SVEINBJARNARDÓTTIR. J'espère que je l'ai bien prononcée. Elle est la Présidente de l'Alþingi, en Islande.

**Mme Þórunn SVEINBJARNARDÓTTIR (Présidente de l'Alþingi, Islande):** Monsieur le Président,

Chères et chers collègues,

Le lauréat chinois du prix Nobel de la paix, M. Liu XIAOBO, a déclaré un jour : « La liberté d'expression est la base des droits de l'homme, la racine de la nature humaine et la mère de la vérité. Tuer la liberté d'expression revient à insulter les droits de l'homme, étouffer la nature humaine et supprimer la vérité. »

Chères et chers collègues,

Nous abordons aujourd'hui un sujet important : garantir la liberté d'expression en période de polarisation et d'incertitude. À une époque marquée par la transformation numérique et la montée des divisions sociétales, la sauvegarde de ce droit fondamental est cruciale pour la préservation de la démocratie et, en fait, de la dignité humaine.

Le Conseil de l'Europe a joué un rôle essentiel dans l'établissement de normes internationales en matière de liberté d'expression, de liberté des médias et d'accès à l'information. La Déclaration de Reykjavik réaffirme notre engagement collectif à protéger ces droits tout en luttant contre les discours de haine et la désinformation. Le principe 7 de la Déclaration de Reykjavik pour la démocratie souligne la nécessité de garantir la liberté d'expression, en ligne et hors ligne, et de protéger les journalistes contre les menaces et la violence. Il souligne également l'importance de la liberté académique et de la liberté artistique.

Tout en défendant la liberté d'expression, les codes pénaux devraient interdire la diffusion de remarques haineuses ou désobligeantes à l'encontre d'individus ou de groupes sur la base de la nationalité, de la race, de la religion ou de l'orientation sexuelle. Cet équilibre garantit que la liberté d'expression ne porte pas atteinte à la dignité et à la sécurité d'autrui. Les femmes en politique ne le savent que trop bien par expérience personnelle.

Cependant, le climat sociopolitique actuel est marqué par la polarisation et l'incertitude. La prolifération d'informations toxiques et de propagande nuisible nuit à un débat public éclairé. La domination des plateformes numériques par le filtrage algorithmique crée des chambres d'écho qui creusent les fossés sociétaux et conduisent à la radicalisation du discours. En outre, les menaces croissantes qui pèsent sur les journalistes et les restrictions publiques à la liberté de réunion constituent des défis importants pour la liberté d'expression.

Pour relever ces défis, nous devons d'abord donner la priorité à une information de qualité. Les gouvernements et la société civile doivent travailler ensemble pour s'assurer que des informations fiables et impartiales sont accessibles à tous. L'éducation aux médias est essentielle pour doter les citoyens d'un esprit critique leur permettant de faire la distinction entre les faits et la désinformation, ou devrais-je dire, la fiction. La Note d'orientation sur la lutte contre la propagation de la désinformation et de la désinformation en ligne par le biais de la vérification des faits et de la conception de plateformes est un outil très utile dans ce contexte.

En outre, la protection des journalistes est primordiale. Les menaces croissantes, de l'intimidation à la violence en passant par les poursuites stratégiques contre la participation publique (ou SLAPP, qui ont été mentionnées ici), doivent être traitées. La plateforme du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes fournit des alertes vitales sur ces menaces, et les parlements nationaux doivent mettre en place des mécanismes de réponse efficaces.

Il y a quinze ans, le Parlement islandais (Alþingi) a adopté à l'unanimité l'Initiative islandaise pour les médias modernes (IMMI). Cette initiative visait à renforcer la protection des sources, des dénonciateurs et des journalistes, afin d'améliorer la transparence et la responsabilité.

Les médias d'information indépendants ont également besoin d'être soutenus pour résister aux pressions financières exercées par les monopoles publicitaires numériques. Les médias de service public ont besoin d'un financement adéquat et d'une protection contre les ingérences politiques pour offrir des perspectives diverses et préserver l'indépendance éditoriale.

En outre, les États membres doivent s'abstenir de toute censure, sauf dans des circonstances extrêmes, conformément à l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme. L'utilisation abusive des exceptions relatives à l'ordre public pour étouffer la dissidence doit être limitée afin de protéger le droit démocratique à la liberté de réunion et d'expression.

Enfin, nous devons nous attaquer au phénomène de la culture de l'annulation, qui fait taire les voix et limite la diversité de pensée. Une société pluraliste se nourrit de débats et de dialogues, et non d'exclusion et de répression. La liberté d'expression exige que les gens soient écoutés, y compris ceux avec lesquels nous ne sommes pas d'accord. Ne devenons pas prisonniers de nos propres chambres d'écho.

En conclusion, garantir la liberté d'expression en période de polarisation et d'incertitude nécessite une approche à multiples facettes : promouvoir l'éducation aux médias, protéger les journalistes, soutenir les médias indépendants et faire respecter les normes juridiques internationales.

Unissons-nous pour sauvegarder cette pierre angulaire de la démocratie, pour l'amélioration de nos sociétés et pour les générations futures.

Je vous remercie de votre attention.

**M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE):** Madame la Présidente, chère Þórunn, merci beaucoup pour vos réflexions intéressantes.

Merci d'avoir mis l'accent non seulement sur les journalistes et la liberté d'expression dans le journalisme, mais aussi sur la liberté d'expression académique, qui est tout aussi importante, si ce n'est plus.

Et à cette occasion, je voudrais vous remercier, vous et votre pays, d'avoir créé un prix très important, le prix Vigdís. Mme Vigdís FINNBOGADOTTIR a été la première femme à être élue présidente au niveau mondial. Depuis l'année dernière, le Gouvernement islandais a décidé, avec la coopération de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de créer un prix décerné à ceux qui luttent pour l'égalité ou qui aident ceux qui sont dans le besoin.

Nous allons maintenant ouvrir le débat.

Je vous rappelle que les orateurs disposent de 5 minutes.

En fonction du temps disponible, et une fois la liste des orateurs terminée, je pourrai également autoriser des commentaires spontanés de l'Assemblée en réponse à ce qui a été dit au cours du débat.

Le premier sur ma liste est le Vice-Président de la Chambre des Lords, Lord John GARDINER OF KIMBLE.

Lord Gardiner, la parole est à vous.

**Lord John GARDINER OF KIMBLE (Vice-Président de la House of Lords, United Kingdom):** Monsieur le Président,

Chers collègues

C'est un grand honneur pour moi de participer à cette conférence en tant que représentant du Lord président de la Chambre des Lords. La liberté d'expression est au cœur même de nos valeurs démocratiques et n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui.

Permettez-moi tout d'abord de saluer le courage et la détermination du peuple ukrainien. Vous avez notre solidarité et notre soutien inébranlables, car vous défendez la démocratie et la liberté.

En février de cette année, le Lord président de la Chambre des Lords a invité M. le Président à donner une conférence pour marquer le soixante-quinzième anniversaire de la fondation du Conseil de l'Europe, avec la signature du Traité de Londres en 1949. Ces fondateurs avaient la vision selon laquelle la paix fondée sur la justice et la coopération internationale est vitale pour la préservation de la société humaine et de la civilisation.

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui, au Conseil de l'Europe, ont œuvré à la réalisation de cette vision. De nombreux parlementaires, y compris des membres de la Chambre des Lords, ont contribué à bâtir cette institution forte et dynamique. Il est plus important que jamais que toutes les délégations travaillent ensemble pour protéger nos valeurs fondamentales que sont les droits humains, la démocratie et l'État de droit. Le travail entrepris ici est d'une grande importance.

Si la garantie de la liberté d'expression est l'un des principes communs qui nous unissent ici aujourd'hui, cette liberté incontestable s'accompagne également – à mon sens – de responsabilités. Nous devons non seulement lutter contre une polarisation accrue, mais aussi valoriser la diversité des points de vue. La liberté d'expression ne doit pas servir à répandre la haine, la désinformation ou l'intolérance. Au contraire, elle devrait être une balise pour favoriser la compréhension et, en fait, être agréablement en désaccord. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions réellement bénéficier de cette liberté essentielle.

En tant que fonctionnaires, nous devons être particulièrement attentifs – je crois – à la manière dont nous conduisons les affaires dans nos propres assemblées législatives et à la façon dont cela façonne le discours public. L'équilibre entre la liberté d'expression et la responsabilité est, il me semble, bien illustré dans la Chambre des Lords. Nous sommes protégés par le privilège parlementaire. Cela signifie que les débats et les procédures des députés au Parlement ne peuvent être remis en question par les tribunaux et que nous avons la liberté de dire ce que nous voulons.

Une conduite responsable repose sur l'honneur personnel et l'adhésion collective aux coutumes et conventions pour permettre à tous les membres de s'exprimer librement et respectueusement. De même, les députés doivent reconnaître que le privilège parlementaire n'est rien d'autre qu'un privilège. Il doit être utilisé judicieusement, non pas pour insulter ou contrarier, mais plutôt pour garantir que toutes les opinions puissent être entendues. À la Chambre des Lords, nous nous efforçons de montrer comment cette liberté peut être exercée avec modération et dans le respect d'autrui, protégeant ainsi la véritable signification de la liberté d'expression.

Nos débats et la législation récente ont porté sur de nombreuses questions complexes qui protègent la liberté d'expression, notamment la sécurité en ligne, l'ordre public et le pluralisme de la propriété des médias. Comme beaucoup de secondes chambres, notre contribution consiste à prendre le temps d'examiner la législation et de débattre des questions. Comment protéger les enfants, sauvegarder la démocratie, prévenir la désinformation et la fraude et préserver la liberté d'expression ? En étant à l'écoute de leurs électeurs, les parlementaires doivent favoriser la compréhension par le biais d'un débat attentif et réfléchi.

L'éthique du Conseil de l'Europe est de renforcer les normes et les principes de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit, par le biais de la liberté d'expression. Il est essentiel de favoriser un environnement respectueux lorsque nous cherchons à améliorer le bien public. Si nous n'y veillons pas, la polarisation s'accroîtra.

Les missions d'observation des élections menées par le Conseil de l'Europe ont mis en lumière des exemples inquiétants de restrictions de la liberté d'expression des responsables politiques. Nous avons entendu plus tôt que la démocratie était menacée. À l'heure où une guerre à grande échelle se déroule sur notre continent, il est plus important que jamais de se rappeler et d'appliquer les valeurs du Conseil de l'Europe afin que les générations futures puissent jouir de la liberté, de la paix et de la stabilité. La liberté d'expression est essentielle à la démocratie. Nous devons la protéger fermement.

Merci, Monsieur le Président, d'avoir mis cette question essentielle à l'ordre du jour.

**M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE):** Je remercie Lord Gardiner.

La parole est au Vice-Président du Consiglio Grande e Generale, Saint-Marin, M. Oscar MINA.

**M. Oscar MINA (Vice-Président du Consiglio Grande e Generale, Saint-Marin):** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Secrétaire Général,

Chères et chers collègues,

La liberté d'expression est un aspect qu'il ne faut pas sous-estimer, tout comme, dans une égale mesure, la désinformation elle-même et sa propagande généralisée, qui produit, dans l'opinion publique, d'énormes dégâts aux effets dévastateurs dans un contexte de polarisation sociale – et, j'ajouterais, en cette période de conflit.

Si nous partons de ce concept, à savoir que tout organe d'information d'un pays peut se permettre de faire la propagande, par exemple, d'un régime agresseur tout en maintenant un niveau journalistique sous-optimal, derrière une apparente *par condicio* liberté d'expression, il permet une diffusion de l'information sans la moindre vérification des faits, même lorsqu'elle est flagrante : c'est ce que l'on appelle la désinformation et la propagande préjudiciable à l'intérêt commun des États.

En fait, si nous prenons l'exemple du conflit en cours en Ukraine, de faux récits, dont beaucoup ont été promus par les appareils de propagande russes et qui circulaient déjà avant le 24 février 2022, ont été utilisés pour tenter de justifier l'invasion de l'Ukraine. Je pense qu'à ce stade, nous devons nous poser une question, à savoir : ces informations servent-elles réellement au public, pour leur connaissance, ou sont-elles des outils de manipulation entre les mains de personnes à qui la liberté d'expression serait bénéfique, c'est-à-dire de la désinformation ?

Nous posons cette question car le danger de la désinformation et de la propagande généralisée est devenu une véritable arme de guerre dans ce conflit. Les fausses nouvelles font vraiment partie intégrante de la stratégie de guerre, capables de subvertir l'équilibre politique et même de créer une conscience d'État, de réduire le concept de liberté d'expression dans les médias et l'information et, évidemment, d'obscurcir la vérité.

La pluralité et la liberté de l'information à tous les niveaux, des médias sociaux à la presse écrite, est un défi auquel tous les parlements européens sont confrontés et qu'ils doivent relever de front. La question de la liberté d'expression et également, je le répète, de la désinformation, ne connaît pas de frontières ; elle n'est pas déterminée par l'importance d'un pays, sa taille. Mais elle est certainement capable de produire des effets dommageables, de les projeter dans un tourbillon de propagande transnationale, capable de saper la stabilité géopolitique des États et au-delà.

La liberté d'expression, le pilier sur lequel repose le dialogue public, la transparence, la possibilité d'aborder les différences par la confrontation et la polarisation sociale et politique, tend évidemment à alimenter des phénomènes tels que l'intolérance, la censure et la menace de répression à l'encontre de ceux qui expriment des opinions contraires.

C'est pourquoi la lutte contre la désinformation, comme je l'ai mentionné dans mon préambule, est à mon avis l'un des aspects susceptibles de modifier radicalement le débat public. Il est donc important de promouvoir l'éducation aux médias pour permettre à tous les citoyens de distinguer les informations vraies des fausses.

Je voudrais conclure ce bref discours en disant que la responsabilité de garantir la liberté d'expression n'incombe pas seulement à la politique et aux institutions, mais qu'elle nécessite également un engagement fort de la part des citoyens individuels, des médias, des plateformes numériques et des organisations sociales. La liberté d'expression, y compris la liberté académique, la liberté artistique, le droit d'avoir des opinions, le droit de recevoir et de transmettre des informations et des idées, à la fois en ligne et hors ligne, de manière indépendante et pluraliste, doit être l'un des piliers d'une société démocratique, dans laquelle les journalistes et les travailleurs des médias devraient également bénéficier d'une protection totale, en vertu de la loi même, et être respectés, protégés et appréciés, en particulier par les États.

Je crois donc que la question qui a été introduite dans cette conférence est, comme je le dis toujours, l'un des aspects qui caractérisent les piliers de la démocratie. Je crois que je n'ai pas exagéré, mais je pense en tout cas que la liberté d'information devrait être davantage respectée.

Je vous remercie de votre attention.

**M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE):** Merci, Monsieur Mina.

La parole est à M. Csaba HENDE, Vice-Président de l'Assemblée nationale de Hongrie.

Vous avez la parole.

**M. Csaba HENDE (Vice-Président de l'Assemblée nationale, Hongrie):** Chers collègues,

Tous ceux qui sont présents ici conviennent que la liberté d'expression est au cœur du monde démocratique et qu'un média libre, indépendant, pluraliste et diversifié est l'un des piliers d'une société démocratique.

Dans les interprétations modernes, cela signifie non seulement le droit d'exprimer une opinion, qui, à l'ère des médias sociaux, est beaucoup moins limité qu'à l'ère de la presse écrite, mais aussi le droit d'accéder à des opinions divergentes. C'est le droit des électeurs qui s'intéressent aux affaires publiques d'avoir accès aux nouvelles, à des opinions et des points de vue différents, sous la forme la plus large possible.

Dans une interprétation libertaire extrême, cela pourrait également signifier que la liberté d'expression est totalement illimitée. Mais cette liberté mène à l'anarchie et à la dictature. Au XXI<sup>e</sup> siècle, il est désormais admis et répandu que la liberté d'expression peut être restreinte dans l'intérêt de certaines valeurs et droits supérieurs, que ce soit pour des raisons d'incitation à la haine ou d'ordre public.

Mais qu'advient-il de l'opinion et de la protection de la majorité ?

En accordant un statut constitutionnel aux valeurs acceptées et considérées comme allant de soi par la majorité de la société, la Hongrie ouvre la possibilité de protéger non seulement les intérêts de la minorité, mais aussi l'opinion de la majorité. Un exemple est la loi hongroise qui a interdit les symboles autoritaires et qui a jugé important d'inclure non seulement les symboles nazis, qui étaient clairement limités dans le contexte international, mais aussi les symboles de la dictature communiste, qui ont causé des souffrances à la société hongroise, du moins à l'époque.

Excellences,

Notre principale objection à l'idée de la vérification des faits est cependant une objection de fond. Ceux qui revendiquent le droit de vérifier eux-mêmes les faits ont une influence décisive sur l'accès à l'information, sur le marché des opinions. Cela soulève l'éternelle question platonique [*quis custodiet ipsos custodes*] : qui garde les gardiens ?

Les véritables vérificateurs de faits ne sont pas les rédactions ou les fonctionnaires, mais les consommateurs d'informations eux-mêmes, s'ils ont la possibilité de s'informer sur l'équilibre du marché des médias et, le cas échéant, de prendre connaissance des différents points de vue et opinions. La meilleure défense contre la désinformation ou les informations toxiques n'est pas de créer une sorte de censure nouvelle génération, mais de garantir un marché des médias véritablement pluriel et une véritable concurrence. C'est autant le devoir de l'État que celui de tout autre segment de l'économie car, de même que le droit de la concurrence exige l'intervention de l'État, l'intervention du droit public, il en va de même pour le monde des médias, *ad absurdum*, avec les mêmes moyens juridiques.

Je vous remercie de votre attention.

**M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE):** Merci Monsieur Hende.

La parole est à M. Walter ROSENKRANZ, Président du Conseil national autrichien.

**M. Walter ROSENKRANZ (Président de la Nationalrat, Autriche):** Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,

Madame la Secrétaire générale,

Chers collègues, mesdames et messieurs,

Je vous remercie une fois de plus pour l'excellente information de fond sur notre thème d'aujourd'hui : la situation est décrite de manière très pertinente. Les évolutions dramatiques de ces dernières années – pandémie, inflation, guerres en Europe et autour de l'Europe, jusqu'aux bouleversements actuels dans les relations transatlantiques – ont déstabilisé et polarisé nos sociétés. Du côté politique, nous devons répondre à cette insécurité par la parole et l'instauration de la confiance. Mais nous sommes souvent dépassés par les débats dans les médias sociaux et les plateformes, qui sont souvent marqués par une désinformation consciente et inconsciente.

Comment pouvons-nous y faire face tout en garantissant le droit à la liberté d'expression ? Autrefois - dans les médias classiques – c'était simple : un média faisait une fausse affirmation et on pouvait même aller jusqu'au tribunal, et là, le droit arrivait – et le média devait se rétracter. Indépendamment de cela : la liberté d'expression n'a jamais été mise à l'épreuve ou remise en question quelque part. Maintenant, c'est plus compliqué, parce que dans les médias sociaux mondiaux, les auteurs d'une fausse information ne sont pas connus pour être traduits en justice, pour se rétracter, ou alors on les connaît – mais on n'a aucun moyen d'action parce qu'ils vivent dans un autre pays et échappent ainsi à la juridiction nationale. C'est pourquoi il s'agit d'un exercice d'équilibre complexe mais nécessaire de la liberté d'expression, mais aussi de la possibilité d'obtenir un média basé sur la vérité sans l'intervention d'un ministère de la vérité.

L'intelligence artificielle renforce encore le phénomène de la désinformation sur Internet. Je voudrais souligner deux aspects à ce sujet. Premièrement, nous devons mettre à la disposition de nos citoyens des outils et des technologies conformes aux normes européennes et aux droits fondamentaux. Deuxièmement, nous devons investir dans la maturité et l'esprit critique de la population. Cela signifie donc l'éducation – en particulier l'éducation à la démocratie – et la culture numérique.

Concernant le premier point – promouvoir des technologies conformes aux normes européennes - notamment les droits fondamentaux et les libertés : Nous pourrions sans doute créer le cadre le plus sûr avec une plateforme européenne de médias sociaux. Mais cela dépasserait sans doute le cadre du débat d'aujourd'hui et nous mènerait trop loin. Mais il existe déjà des techniques d'IA qui peuvent être utilisées pour détecter et réguler la désinformation. Les parlements nationaux ont ici un rôle central à jouer en tant qu'organes législatifs et de contrôle. Ils doivent trouver un équilibre entre l'utilisation d'outils efficaces contre la désinformation et le droit dans les mains du citoyen, et ainsi garantir également le droit à la liberté d'expression. En même temps, nous devons donner plus de possibilités et d'espace dans le travail parlementaire au soutien des initiatives de recherche.

Le deuxième aspect est tout aussi important : à savoir les mesures d'éducation à la démocratie et à la culture numérique. Cela doit aller de pair. Le maintien de nos systèmes démocratiques présuppose que nos sociétés soient conscientes de la valeur de nos droits fondamentaux et de nos principes démocratiques. Il en va de même pour les limites de nos droits fondamentaux : Par exemple, lorsque la coexistence pacifique ou la sécurité sont menacées ou lorsque les droits fondamentaux d'autres personnes sont violés. C'est dans ce contexte qu'a lieu en Autriche le débat malheureusement actuel sur la manière de mettre un terme à la radicalisation des jeunes sur Internet, et en premier lieu sur la plateforme *TikTok*. Indépendamment des mesures techniques, nous devons avant tout agir auprès des jeunes eux-mêmes afin de renforcer leur résilience face à la radicalisation et de leur transmettre des valeurs démocratiques.

Le Parlement autrichien prend ici de nombreuses mesures pour renforcer la compréhension de la démocratie et les compétences des citoyens en matière de médias et d'information. L'éducation à la démocratie doit commencer le plus tôt possible et de manière adaptée à l'âge, elle doit se poursuivre avec les jeunes, et des offres doivent également être proposées aux adultes – en particulier aux seniors.

C'est dans cet esprit que l'atelier de la démocratie du Parlement autrichien enseigne depuis 2007 aux jeunes de 8 à 19 ans les thèmes de la démocratie, du parlementarisme et de la constitution de manière interactive, dans le cadre d'ateliers en présence et en ligne. Avec différents ateliers, le Parlement fait également une tournée dans les écoles et même les jardins d'enfants autrichiens sous le titre « Le Parlement te rejoint ». Depuis 2023, le « Parlement en tournée » parcourt également tous les *Länder* et les régions afin d'informer sur le travail des parlementaires, notamment sur la valeur de vivre dans un État démocratique qui respecte les droits fondamentaux et les libertés publiques. Tout aussi pertinente est la mise à disposition de faits concernant le processus parlementaire, qui est assurée au Parlement autrichien par une équipe d'information, le site web et les canaux de communication officiels – y compris les canaux de médias sociaux : *Instagram*, *Facebook*, *X*, *LinkedIn*, *Youtube* et *TikTok*.

Il est indispensable, en tant que parlement, d'être également présent sur ces différentes plateformes avec des comptes. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons aujourd'hui atteindre de nouveaux groupes cibles et les gagner aux processus démocratiques. Dans ce contexte, je trouverais important que nous intensifions nos échanges sur des initiatives comparables dans les parlements, afin d'apprendre encore plus les uns des autres. L'administration du Parlement autrichien se tient volontiers à disposition pour un échange d'expériences approfondi.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement notre hôte, le Président ROUSSOPOULOS, pour son hospitalité, ainsi que toute l'équipe du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire pour l'organisation de cette conférence.

**M. Theodoros ROUSSOPOULOS (Président de l'APCE):** Merci, Monsieur Rosenkranz

La parole est à Mme Urška KLAKOČAR ZUPANČIČ, Présidente de l'Assemblée nationale de Slovénie.

**Mme Urška KLAKOČAR ZUPANČIČ (Présidente de la Državni zbor, Slovénie):** La liberté d'expression est la pierre angulaire de toute société démocratique.

Elle nous permet d'exprimer nos opinions, de rechercher la vérité, de participer à des débats constructifs et de demander aux pouvoirs de rendre des comptes. Sans elle, nous vivrions dans un monde de censure et de silence où le progrès serait bloqué, où les droits humains seraient facilement bafoués et où il serait difficile d'obtenir des changements sociétaux positifs. Pourtant, au fur et à mesure que le monde se polarise, qu'il est marqué par des changements rapides, des crises mondiales et une montée de l'autoritarisme, ce droit fondamental est de plus en plus menacé. Il est de plus en plus souvent utilisé pour répandre la désinformation, la haine et la division, causant des préjudices aux individus et érodant le tissu social de nos communautés.

Dans le même temps, garantir l'accès à des informations exactes, qui est vital pour un discours public sain, est plus complexe que jamais. Partout dans le monde, les conflits s'intensifient, les tensions entre pays augmentent et les divisions politiques internes s'aggravent, et nous assistons à une recrudescence des attaques contre la liberté des médias et les journalistes. Dans le même temps, les restrictions à l'accès à l'information se généralisent dans le monde entier.

Le journalisme professionnel est aussi confronté à un autre défi de taille : l'influence croissante de personnalités en ligne qui agissent en l'absence de toute réglementation appropriée. Les personnes influentes sur les médias sociaux peuvent facilement diffuser des informations vraies ou fausses, créant ainsi la confusion du public et intensifiant les clivages sociaux. Au sein de leur large audience, leur influence n'est pas seulement visible, elle peut aussi façonner l'opinion publique et éroder la crédibilité des médias traditionnels.

Alors, comment protéger la liberté d'expression tout en veillant à ce qu'elle ne soit pas utilisée à mauvais escient ou qu'elle ne propage pas de discours haineux, de fausses nouvelles et de manipulations ? Bien sûr, il est essentiel de promouvoir l'éducation aux médias, qui joue un rôle clé dans la compréhension de la qualité et de la crédibilité de l'information. Les citoyens doivent être en mesure de reconnaître ces informations, de distinguer les vraies des fausses nouvelles et d'évaluer de manière critique les informations qu'ils reçoivent. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions protéger la liberté d'expression et veiller à ce qu'elle reste un outil de progrès et non un moyen de division. Nous pouvons y parvenir en intégrant l'éducation aux médias dans les programmes scolaires, en organisant des campagnes de sensibilisation du public et en soutenant les organisations qui se consacrent à l'éducation et à la formation des journalistes.

Les parlements ont un rôle à jouer et une responsabilité cruciaux pour veiller à ce que les engagements pris lors du Sommet de 2023 à Reykjavik soient honorés. Ces engagements portent sur la sauvegarde des valeurs diplomatiques fondamentales, y compris la liberté d'expression. L'une des principales responsabilités des parlements devrait être de soutenir l'élaboration d'un cadre législatif qui protège davantage les journalistes et la liberté des médias, favorise la transparence des activités des médias et réduit les risques de diffusion de la désinformation.

Dans le même temps, en tant que parlementaires, nous devons soutenir de nouvelles initiatives visant à mieux aligner les législations nationales sur les normes mondiales de protection des journalistes, telles que celles proposées par la plateforme pour la sécurité des journalistes. La réduction de la polarisation dans nos sociétés doit rester l'une de nos principales priorités. Cela exige des initiatives stratégiques visant à encourager le dialogue mutuel, l'ouverture aux différents points de vue et, surtout, l'engagement à respecter la dignité de chaque individu. Et par dignité de chaque individu, j'entends vraiment la dignité de chaque individu, indépendamment de sa race, de sa nationalité, de son ethnité, de son sexe, de son âge, de son orientation sexuelle, de sa religion, etc.

J'aborde ici la question du discours de haine. Saviez-vous qu'il y a énormément de discours de haine dans notre société et qu'ils augmentent rapidement ? Et que faisons-nous contre cela ? Les autorisons-nous au nom de la liberté d'expression ? Oui, dans la plupart des cas.

Bien que nous sachions que les discours de haine sont à l'origine de conflits, de guerres, de crimes de guerre, de génocides et d'autres tragédies de plus grande ampleur, je vous demande pourquoi ne sommes-nous toujours pas en mesure de mettre un terme à cette situation ? Pourquoi fermons-nous encore et toujours les yeux sur les discours de haine ou les abus manifestes de la liberté d'expression ? Malgré toutes nos connaissances, toute notre expérience et toutes les tragédies que l'Europe a endurées, nous permettons encore la propagation de la haine contre les minorités, les femmes et les membres de différents groupes qui ne correspondent pas aux schémas traditionnels de notre mode de pensée. Il semble que nous n'ayons pas tiré les leçons de notre histoire.

Pourtant, il est triste de constater que ceux qui diffusent des discours de haine sont aussi ceux qui limitent la liberté d'expression. On les appelle les autocrates. Ils menacent les journalistes sérieux et critiques, encouragent le populisme, interdisent les rassemblements publics, discréditent les universitaires et poursuivent leurs opposants politiques.

L'autocratie va de pair avec les discours de haine et la limitation de la liberté d'expression. Qu'en est-il de la démocratie ? En démocratie, la liberté d'expression est inestimable, mais elle doit être exercée avec prudence, responsabilité et conscience de son impact sur nous-mêmes et sur le monde qui nous entoure. Et c'est aussi notre grande responsabilité.

Permettez-moi une dernière question concernant le sujet précédent : la sauvegarde de la démocratie. J'ai entendu beaucoup de belles paroles de la part de responsables politiques de différents pays, chaque pays ayant ses propres problèmes internes, et je vous demande à tous, en gardant à l'esprit tous les problèmes que nous avons en Europe et dans le monde : parlons-nous seulement de démocratie ou la mettons-nous réellement en œuvre ?

Je vous remercie.

**M. Theodoros ROUSOPOULOS (Président de l'APCE):** Je vous remercie, Madame Klakočar Zupančič et je donne la parole à Monsieur Loïc HERVÉ, Vice-Président du Sénat de France.

**M. Loïc HERVÉ (Vice-Président du Sénat, France):** Merci, Monsieur le Président.

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Rappelons les principes : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. » C'est ainsi que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 affirmait, simplement et clairement, la liberté d'expression comme l'un des droits fondamentaux.

Quant à l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme que les États membres du Conseil de l'Europe ont en partage, il dispose que « toute personne a droit à la liberté d'expression ». Il précise aussi que ce droit comprend « la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. » Ce droit n'est toutefois pas sans limites, puisque la Convention relève les responsabilités liées à la liberté d'expression et permet l'établissement de certaines formalités, conditions ou restrictions lorsque c'est nécessaire pour le bon fonctionnement d'une société démocratique.

La liberté d'expression est ainsi un « principe à double face » puisqu'à la liberté des émetteurs répond le droit des destinataires à en bénéficier, de sorte que « l'une comme l'autre doivent être défendues ». En outre, elle est d'autant plus importante qu'elle garantit l'exercice d'autres libertés fondamentales, qu'il n'est pas de démocratie possible sans véritable liberté d'expression.

Cet équilibre est toujours précaire et se voit aujourd'hui contesté par certains acteurs extra-européens, qui utilisent leur liberté d'expression pour affaiblir nos démocraties. C'est ce qui avait conduit l'Union européenne, à la suite des sanctions adoptées à l'encontre de la Fédération de Russie, à interdire dans l'Union la diffusion de RT News.

On a aussi vu plus récemment, lors de la Conférence sur la sécurité de Munich, le nouveau Vice-Président américain, M. J. D. VANCE, critiquer la manière dont nous concevons la liberté d'expression en Europe, ces critiques étant en réalité une attaque contre le cadre de régulation des plateformes numériques valable dans l'Union européenne. Or, à l'heure des réseaux sociaux devenus antisociaux, sur fond de fausses nouvelles et de manipulation de l'information, de prolifération des contenus complotistes, racistes, antisémites, discriminatoires en tout genre, la cohésion de nos sociétés est questionnée, voire même mise à mal.

Je vous le dis, je suis très inquiet de ce que je peux constater. D'ailleurs, combien d'entre nous, parlementaires, avons déjà été témoins, voire même victimes, de certains de ces excès ? Cela est notre quotidien. Dans ce contexte, je crois au rôle essentiel des journalistes, et je l'ai rappelé déjà tout à l'heure, mais je crois aussi à l'éducation et à la vertu de l'apprentissage de l'histoire.

Je veux donc saluer le rôle joué par le Conseil de l'Europe dans la mise en place de l'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe, présidé par Alain LAMASSOURE, non pas pour définir une histoire officielle mais pour mieux comprendre ce que l'on apprend à nos enfants. La meilleure garantie pour préserver la liberté d'expression, c'est l'éducation de nos enfants mais c'est aussi la défense de la démocratie dans ses principes, qui permettent ensuite aux citoyens d'intervenir de manière éclairée et respectueuse.

Je veux également relever l'engagement de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en faveur de la protection des journalistes, qui jouent un rôle essentiel de décryptage et d'éclairage du débat public et qui évitent un enfermement dans ce que l'on peut appeler des « bulles informationnelles ». La liberté et l'indépendance de la presse sont également le fondement de nos démocraties et nous devons, en tant que parlementaires, y veiller.

Je vous remercie.

**Mme Maria Byrne ( Vice-Présidente du Seanad Éireann):** Ioannis PLAKIOTAKIS, Vice-président du Parlement hellénique. Merci.

**M. Ioannis PLAKIOTAKIS (Vice-Président du Vouli ton Ellinon, Grèce)\*:** Merci, Madame la Présidente.

Honorables présidents,

Chers collègues,

Mesdames et messieurs,

C'est un honneur pour moi de m'adresser aujourd'hui à cette importante conférence à un moment où la liberté d'expression, l'une des pierres angulaires de la démocratie, est confrontée à des défis sans précédent. La polarisation politique et sociale, la diffusion de fausses informations, le rétrécissement du débat public et les menaces qui pèsent sur les journalistes façonnent un paysage qui exige de nous, les parlements, une action décisive.

Aujourd'hui, plus que jamais, les parlements nationaux ont un rôle crucial à jouer pour protéger et renforcer la liberté d'expression. Il s'agit non seulement d'une obligation nationale et institutionnelle, mais aussi d'une condition préalable à la stabilité démocratique, à la cohésion sociale et à la protection des droits fondamentaux.

Le dialogue public, le débat public, les collègues, deviennent de plus en plus toxiques. Les médias sociaux, par le biais d'algorithmes qui renforcent la répétition des opinions, les chambres d'écho, contribuent à renforcer les positions extrêmes et à affaiblir le débat politique rationnel. Dans ce contexte, il est de la responsabilité des parlements d'agir comme des espaces de débat démocratique significatif et de promouvoir des initiatives législatives qui combattent le discours de haine sans restreindre indûment la liberté d'expression.

Nous devons également renforcer le rôle des parlements en tant que garants institutionnels, gardiens du pluralisme, en établissant un cadre juridique qui garantisse que personne ne soit réduit au silence en raison de ses opinions, que ce soit par les gouvernements ou par la société elle-même à travers des phénomènes tels que la soi-disant culture de l'annulation. Il ne peut y avoir de débat public libre sans un journalisme libre et indépendant. Il est vrai qu'aujourd'hui encore, les journalistes sont de plus en plus menacés par les lois sur la censure et les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique – SLAPPS – jusqu'aux agressions physiques.

Que doivent donc faire les parlements ? Les parlements doivent prendre des mesures concrètes. Tout d'abord, la protection législative des journalistes par le biais de sanctions plus strictes pour les attaques contre les journalistes. Ensuite, les parlements doivent assurer la viabilité financière des médias indépendants car il est vrai que l'ère numérique a bouleversé les modèles médiatiques traditionnels. Il est même légitime d'envisager des formes de financement public pour les médias indépendants, à condition bien sûr que l'indépendance des médias ne soit pas compromise. La troisième voie consiste à réguler l'activité des grandes plateformes en ligne pour promouvoir une information de qualité et ne pas renforcer les mécanismes de diffusion de fausses nouvelles.

Mesdames et messieurs, chers collègues, l'un des outils les plus puissants pour lutter contre la désinformation et la polarisation est l'éducation. Les parlements peuvent promouvoir des stratégies nationales visant à renforcer l'éducation aux médias afin que les citoyens puissent développer une pensée critique, ce qui est très important, et soient capables de reconnaître la propagande et les fausses nouvelles.

Mesdames et messieurs, la liberté d'expression n'est pas un concept abstrait, c'est une lutte quotidienne, une bataille quotidienne que nous devons tous mener. Nos parlements ont la responsabilité de veiller à ce que les citoyens puissent s'exprimer librement, être informés par des médias indépendants et participer à un dialogue public fructueux, constructif et démocratique. Engageons-nous donc à sauvegarder la liberté d'expression en tant que fondement de la démocratie et garantie d'un avenir plus tolérant et pluraliste pour tous.

Je vous remercie de votre attention.

**Ms Maria Byrne ( Vice-Présidente du Seanad Éireann):** Merci beaucoup, Monsieur Plakiotakis.

La parole est à M. Pierre-André PAGE, Vice-Président du Conseil national, Suisse.

Monsieur Page, merci.

**M. Pierre-André PAGE (Vice-Président du Conseil National, Suisse):** Madame la Présidente de séance, Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents de parlements, Mesdames et messieurs,

Dans les années 2000, l'essor d'internet a été perçu comme une opportunité extraordinaire pour renforcer la liberté d'expression et démocratiser l'accès à l'information. Nous avons cru qu'il ouvrirait la voie à un débat plus éclairé, plus inclusif. Mais avons-nous sous-estimé les risques ?

Aujourd'hui, la désinformation se propage à une vitesse inédite sur la toile. Les discours de haine y trouvent un écho grandissant, et la polarisation du débat s'intensifie. Dans ce contexte, comment garantir un espace de débat libre et respectueux ? Comment préserver l'accès à une information fiable, essentielle à nos démocraties ? Et comment protéger celles et ceux qui nous informent ?

En Suisse, la liberté d'expression est un droit fondamental, inscrit dans notre Constitution et au cœur de notre démocratie directe. Les citoyens suisses votent régulièrement sur des sujets très variés, certains ayant des implications politiques et sociales majeures tandis que d'autres influencent directement notre quotidien.

Dans un pays où les citoyens votent plusieurs fois par an sur des questions complexes, l'accès à une information fiable et diversifiée est indispensable. Se forger une opinion en toute indépendance, c'est l'essence même du modèle démocratique suisse. Consciente de cet enjeu, la jurisprudence suisse en matière de liberté d'expression s'est aussi renforcée grâce à celle de la Convention européenne des droits de l'homme.

Mais au fond, une question nous interpelle tous : peut-on réellement parler de liberté d'expression lorsque les citoyens sont noyés sous un flot de fausses informations, lorsque les médias indépendants s'affaiblissent et que la diversité des points de vue s'érode ? La désinformation menace la qualité du débat public et risque d'induire les citoyens en erreur sur des choix de société cruciaux.

En plus de faire face à la désinformation, les médias traditionnels respectueux des principes éthiques du journalisme doivent aujourd'hui non seulement se battre pour leur survie économique, mais aussi défendre l'intégrité de leur travail et assurer la protection de leurs journalistes. Car peut-il y avoir de liberté d'expression sans protection de ceux qui nous informent ?

Le constat est alarmant : les attaques contre les professionnels des médias se multiplient. Harcèlement en ligne, pressions économiques, poursuites judiciaires abusives, les journalistes sont en première ligne alors même qu'ils garantissent notre droit à une information de qualité.

En réponse à ce fléau, la Suisse a lancé en 2023 un Plan d'action national pour la sécurité des professionnels des médias. Celui-ci repose sur trois priorités : sensibiliser et prévenir les risques, renforcer la protection des journalistes et améliorer le cadre juridique afin qu'ils puissent exercer leur activité sans crainte. Ce plan envoie un message clair : un journaliste libre et protégé est la condition sine qua non d'une démocratie robuste.

Nos parlements réunis aujourd'hui sous la bannière du Conseil de l'Europe savent que la liberté d'expression ne connaît pas de frontières. Nous ne pouvons pas agir seuls. C'est dans cet esprit que la Suisse soutient activement les initiatives du Conseil de l'Europe visant à mieux protéger la liberté d'expression sur les réseaux sociaux, pour défendre la liberté de la presse et contrer la désinformation.

Je vous donne un exemple : récemment, la justice suisse a condamné un parlementaire pour avoir utilisé l'intelligence artificielle afin de créer une vidéo manipulée d'un adversaire politique lors des législatives de 2023. Cet abus soulève la nécessité d'adapter le cadre juridique aux nouvelles technologies. Dans un climat politique polarisé, le risque de telles dérives est élevé et, à ce sujet, nous devons nous prononcer sur la levée de l'immunité de ce député afin que la justice puisse poursuivre l'affaire.

Cet exemple nous montre, Mesdames et messieurs, que nous devons aller plus loin dans ce domaine.

Les plateformes numériques doivent assumer leurs responsabilités pour éviter que leurs espaces ne deviennent des foyers de désinformation et de discours de haine incontrôlés. Les États doivent renforcer l'éducation à la citoyenneté pour permettre aux jeunes de mieux décrypter l'information et d'exercer leur esprit

critique. C'est pourquoi je salue l'adoption au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe d'une résolution en faveur d'une intégration, dans les programmes scolaires, d'une éducation à la citoyenneté démocratique.

Dans ce monde où la vérité est de plus en plus contestée, comment pouvons-nous éviter que la polarisation ne fragilise davantage nos démocraties ? La réponse est claire : nous avons une responsabilité collective. La liberté d'expression n'est pas un acquis immuable mais un combat quotidien. La Suisse continuera à défendre les principes qui sont le socle de nos démocraties.

Mais cette lutte nous ne pouvons la mener seuls. En tant que nations européennes attachées aux valeurs démocratiques, nous devons garantir que l'information reste un bien public et non une arme de division. Nous devons aussi veiller à ce que la liberté d'expression ne soit pas instrumentalisée pour détruire la cohésion de nos sociétés démocratiques, ni pour nier la diversité qui nous définit en tant qu'êtres humains, sous couvert d'imposer une vérité unique.

Je vous remercie pour votre attention.

**Ms Maria Byrne ( Vice-Présidente du Seanad Éireann):** Merci beaucoup, Monsieur Page.

La parole est à M. Vincent BLONDEL, Président du Sénat, Belgique.

Vous êtes le bienvenu.

**M. Vincent BLONDEL (Président du Sénat, Belgique):** Merci, Madame la Présidente.

Très chers collègues,

Nous débattons aujourd'hui d'une question qui constitue, nous le savons, une pierre angulaire de toute démocratie saine et prospère : la liberté d'expression.

Ce droit fondamental n'est pas seulement un privilège : c'est le fondement d'une société ouverte, qui permet aux individus d'exprimer leurs opinions, de participer au débat public, d'échanger des idées, d'interpeller leur gouvernement ou d'interpeller les membres de nos parlements ou de nous interpeller nous-mêmes. La liberté d'expression, c'est aussi un droit humain fondamental, consacré dans plusieurs déclarations internationales sur les droits humains et de nombreuses – également – Constitutions nationales, comme le relevait encore il y a un instant le Président du Sénat d'Espagne, M. Pedro ROLLÁN. Toutefois, cette liberté n'est pas absolue.

Afin de maintenir l'harmonie sociale, de protéger les individus et de préserver la sécurité nationale, certaines limites doivent être imposées à cette liberté, notamment lorsqu'il s'agit de lutter contre les discours de haine, contre la diffamation, contre l'incitation à la violence ou encore lorsque la sécurité nationale doit être protégée. Une approche équilibrée qui respecte à la fois, d'une part, les libertés individuelles et le bon fonctionnement de nos sociétés démocratiques est cruciale pour favoriser un discours ouvert mais aussi respectueux, et nous savons toutes et tous, pour avoir déjà été confrontés dans nos assemblées, que ce subtil équilibre n'est pas toujours facile à trouver.

Aujourd'hui, de plus, ce fragile équilibre est plus que jamais complexe à atteindre, en particulier par les grandes entreprises technologiques qui contrôlent les réseaux sociaux, les plateformes numériques, et qui disposent d'un pouvoir sans précédent pour façonner le discours public par le biais d'algorithmes, cela a été dit à plusieurs reprises, qui contrôlent la diffusion de contenus en les amplifiant ou parfois même en les supprimant. Les *fake news*, la guerre hybride, l'ingérence étrangère constituent également des menaces importantes pour la liberté d'expression.

La désinformation et l'ingérence étrangère sont étroitement liées – désinformation, ingérence étrangère – et vont souvent de pair dans un contexte de politique mondiale, où leurs effets peuvent être considérables, entraînant des tensions accrues entre pays – on en a eu quelques exemples –, influençant la perception des publics sur des questions essentielles pour nos démocraties, et en orientant aussi des résultats électoraux ; nous l'avons entendu dans l'intervention il y a de cela quelques minutes, à cette tribune, du Président du Sénat de Roumanie, un pays qui l'a vécu de manière très concrète.

Chers collègues,

Aujourd'hui, le fragile équilibre à maintenir entre la protection des libertés individuelles et la préservation de nos démocraties est plus que jamais complexe à atteindre.

Je suis mathématicien : en mathématique physique, les équilibres difficiles à atteindre peuvent être stables ou instables ; les équilibres instables sont tels que quand on s'en écarte, on les quitte définitivement. Ce n'est pas ce que nous souhaitons. Nous ne souhaitons ni brider la liberté d'expression, ni fragiliser nos démocraties. Pour préserver la stabilité de l'équilibre de nos sociétés démocratiques, nous avons besoin de notre action politique.

S'il est essentiel de lutter contre les tentatives d'ingérence et les menaces qui pèsent sur la liberté d'expression, les mesures que nous prenons pour lutter contre ces menaces ne peuvent pas elles-mêmes porter atteinte aux libertés qu'elles visent à protéger. Réaffirmons donc notre engagement en faveur de la préservation de cet équilibre difficile à trouver et contribuons à en faire un équilibre stable. En physique, quand on tente de quitter un équilibre stable, les forces en présence l'y ramènent.

Veillons à ce que nos enfants héritent d'une société où les idées sont échangées librement, où le débat est bienvenu et où la vérité émerge non pas de la coercition ou de la manipulation, mais par une discussion ouverte – mais une discussion ouverte, instruite et respectueuse.

Je vous remercie pour votre attention.

**Ms Maria Byrne ( Vice-Présidente du Seanad Éireann):** Merci Monsieur Blondel.

La parole est à M. Marcos PERESTRELLO, Vice-Président de l'Assembleia da República, Portugal.

Merci.

**M. Marcos PERESTRELLO (Vice-Président de l'Assemblée de la République, Portugal):** Merci Madame la Présidente,

Excellences,

Nous vivons à une époque marquée par la polarisation politique et sociale, caractérisée par un fossé profond entre différentes idéologies, opinions, convictions et groupes. Cette polarisation est le résultat de diverses causes, notamment, d'une part, les algorithmes des réseaux sociaux et des médias numériques qui favorisent les contenus renforçant les opinions préexistantes des utilisateurs et, d'autre part, la diffusion de fausses nouvelles et de désinformation, qui favorisent la radicalisation, fragmentent la société, renforcent les conflits et, en fin de compte, sapent le dialogue.

La conviction populaire que les fossés sociaux et économiques se creusent – les plus riches s'enrichissent, les plus pauvres s'appauvrissent et beaucoup de ceux qui se trouvent entre les deux ne peuvent pas offrir une vie décente à leurs enfants – constitue l'environnement idéal pour que ces phénomènes se développent. En conséquence, la coexistence sociale est profondément affectée, la coopération est remplacée par le conflit et la démocratie et ses institutions sont affaiblies.

Dans ce contexte, la liberté d'expression, pierre angulaire des valeurs démocratiques qui ont sous-tendu nos sociétés d'après-guerre, est confrontée à des défis sans précédent. Principalement parce que, sous le couvert de la liberté d'expression, des opinions incitant à la violence, à la discrimination ou à la haine contre des individus ou des groupes sur la base de la race, de la religion, de l'orientation sexuelle, entre autres, sont exprimées publiquement.

À cet égard, l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme est clair : « l'exercice de ces libertés comporte des devoirs et des responsabilités ».

Dans un conflit de droits, la liberté d'expression doit être mise en balance avec les questions de sécurité nationale et de sûreté publique, de prévention de la criminalité, de protection des droits d'autrui et de garantie de l'autorité et de l'impartialité du pouvoir judiciaire. La liberté d'expression, en tant que liberté individuelle et en tant que moyen de garantir que les questions d'intérêt public puissent être débattues ouvertement et en connaissance de cause, est une condition indispensable à la démocratie.

La polarisation croissante de la société renforce la nécessité de garantir l'accès à une information de qualité.

Dans un contexte où les différents groupes sociaux ont des visions du monde de plus en plus éloignées, il est essentiel que les citoyens disposent d'une information claire et fondée, capable de fournir des données exactes et un contexte complet. Sans ces informations, le risque de diffusion de la désinformation et de manipulation de l'opinion publique par des acteurs étatiques et non étatiques augmente, ce qui accentue les

divisions et aggrave les tensions sociales. Ainsi, garantir un flux d'informations de qualité permet non seulement de lutter contre la polarisation, mais aussi de renforcer la démocratie en permettant aux citoyens de prendre des décisions en connaissance de cause.

Une première étape importante a déjà été franchie au Portugal, avec l'approbation de la Charte portugaise des droits de l'homme à l'ère numérique. En tant que législateurs, nous devons certifier que nos gouvernements poussent les réseaux sociaux à mettre en œuvre des mécanismes efficaces pour se conformer aux lois en vigueur afin de limiter la diffusion de discours haineux, l'incitation à la violence ou la promotion du terrorisme. À cet égard, il est également essentiel de veiller à ce que les gouvernements nationaux garantissent l'indépendance et la sécurité du pouvoir judiciaire et fournissent les moyens techniques et les ressources financières nécessaires à cet effet.

Et dans l'ère véritablement numérique dans laquelle nous vivons, les législateurs devraient faire davantage pour promouvoir la maîtrise de l'information par les citoyens, mais aussi l'utilisation responsable du cyberspace.

Chères et chers collègues,

Alors que nous travaillons ensemble à la recherche de solutions, il est essentiel que nous restions enracinés dans les principes fondateurs qui nous ont guidés et que nous réaffirmions notre engagement commun en faveur des valeurs démocratiques. Si nous ne parvenons pas à mettre en place un filet de sécurité sociale solide, nous alimentons la montée de la radicalisation. Si l'écart de richesse continue de se creuser, année après année, il accentue les divisions au sein de la société.

Lorsque les entreprises de médias sociaux opèrent sans contrôle démocratique, elles donnent la priorité à leurs propres intérêts et, lorsque cela sert leurs intérêts, s'alignent sur les agendas des autocrates. C'est l'intérêt public, le bien-être de tous, qui doit être au centre des préoccupations des décideurs politiques. L'avenir de nos démocraties en dépend.

Je vous remercie.

**Ms Maria Byrne ( Vice-Présidente du Seanad Éireann):** Merci Monsieur Perestrello.

Je donne maintenant la parole à M. Martin HOJSÍK, Vice-Président du Parlement européen.

Vous êtes le bienvenu.

**M. Martin HOJSÍK (Vice-Président du Parlement européen):** Merci, Madame la Présidente.

Chers invités,

Ma liberté s'arrête là où commence celle de chacun d'entre vous.

La liberté d'expression n'est pas seulement un principe, c'est en fait l'une des pierres angulaires de la démocratie.

Mais si la liberté d'expression est essentielle, il est tout aussi essentiel de la protéger afin qu'elle ne soit pas utilisée comme une arme pour détruire nos valeurs démocratiques. En Europe, nous ne voulons faire taire personne, mais nous voulons protéger nos citoyens des forces qui cherchent à saper la démocratie. C'est pourquoi nous devons la réglementer et non la supprimer.

Il est facile de réclamer une liberté d'expression totale sans réglementation, mais nous devons nous demander si nous devons laisser les discours de haine, l'extrémisme et la désinformation se répandre au nom de cette liberté. Nous avons entendu cette critique, par exemple, de la part du Gouvernement TRUMP, celui où nous apprenons aujourd'hui qu'un scientifique européen a été arrêté, détenu et refoulé parce qu'il avait sur son téléphone portable et son ordinateur portable des commentaires critiques à l'égard du Président Donald TRUMP. Est-ce cela, la liberté ? Il a presque été accusé de terrorisme. Et pourtant, c'est à nous que l'on reproche de supprimer la liberté d'expression.

Je pense que c'est ce que nous devons toujours prendre en compte. Nous devons protéger la liberté d'expression, y compris la liberté de réunion des minorités sexuelles, car c'est l'une de nos constantes. Cependant, nous devons nous demander ce qui se passe lorsque la liberté d'expression n'est absolument pas réglementée ? Lorsqu'elle est utilisée pour diviser ? Lorsqu'elle est utilisée pour inciter à la violence ? Lorsqu'elle est utilisée pour radicaliser la société, radicaliser les personnes vulnérables ?

Nous n'avons pas besoin de chercher bien loin. C'est notre propre histoire. Il y a cent ans, nous avons vu de nos propres yeux les dangers d'une liberté d'expression incontrôlée se transformant en discours de haine. Cela a conduit à la seconde guerre mondiale : le fascisme, l'extrémisme dans toute l'Europe, alimentés par des discours de haine anonymes et non réglementés. Nous savons où cette voie a mené. C'est pourquoi nous devons réglementer l'expression – pour défendre la liberté, pour défendre la liberté d'expression elle-même, parce qu'au nom de la liberté d'expression, cette même liberté a été supprimée, et ceux qui voulaient la pratiquer ont été emprisonnés, exécutés.

Nous devons également soutenir la liberté d'expression dans les endroits où elle est hors de portée. Et dans ce cas, il est vraiment inquiétant de voir le financement de Radio Free Europe et de Voice of America disparaître soudainement.

J'ai grandi derrière le mur de fer. Je me souviens de ce que cela signifiait de pouvoir écouter des informations indépendantes, et non la propagande dont on nous abreuve. J'espère que nous pourrions intervenir pour offrir la liberté dont le Gouvernement américain prive malheureusement ceux qui n'ont pas la liberté d'expression et la liberté des médias.

Mais dans le monde d'aujourd'hui, les risques sont encore plus pressants. Les médias sociaux, qui étaient autrefois considérés comme un outil de démocratisation de l'information, sont actuellement le terreau de l'extrémisme, de la radicalisation et de la désinformation. Les faux récits, les conspirations et les discours qui sèment la discorde se répandent plus rapidement que jamais, avec des conséquences catastrophiques.

La fusillade de Christchurch, l'assaut du 6 janvier aux États-Unis, les discours de haine contre les Rohingyas au Myanmar, la fusillade de masse à caractère raciste de Buffalo, le recrutement en ligne de djihadistes en Syrie – d'innombrables autres événements tragiques nous montrent les conséquences mortelles d'un discours de haine non contrôlé. C'est là que nous avons même vu les algorithmes les promouvoir et leur donner plus d'importance, parce que cela retient les gens plus longtemps, leur montre plus de publicité, conduit à plus de profit. Est-ce cela que nous voulons soutenir ?

La désinformation sape également la confiance dans nos institutions et empoisonne le discours public. Les agents russes ont amplifié les théories du complot et les faux récits en utilisant de faux comptes de médias sociaux pour diffuser des contenus qui divisent et polarisent afin de déstabiliser la cohésion démocratique. Nous ne devons pas laisser ces plateformes devenir des outils de destruction. Nous devons veiller à ce qu'elles soient responsables et tenues de rendre des comptes.

En Europe, nous avons agi, au moins en termes de cadre législatif, avec la loi sur les services numériques et la loi sur les marchés numériques, nous avons pris des mesures pour réglementer le paysage numérique, en veillant à ce que les plateformes assument la responsabilité du contenu qu'elles hébergent. La loi sur les services numériques exige de ces plateformes qu'elles agissent contre les contenus préjudiciables, tout en maintenant un équilibre entre la liberté d'expression et la protection contre les discours haineux et la désinformation.

Il ne s'agit pas de censure. Il s'agit de veiller à ce que le discours ne devienne pas une arme pour détruire les libertés démocratiques que nous chérissons.

Mais nous devons faire preuve de diligence. Il ne s'agit pas seulement d'avoir une législation sur papier. Il s'agit de la faire appliquer. Il s'agit de s'assurer qu'elle est effectivement mise en pratique. Et c'est là que le rôle de l'Union européenne est de s'assurer que ces réglementations existent, qu'elles sont appliquées, mais aussi qu'elles évoluent, que nous examinons ce qui se passe – l'IA, par exemple, est quelque chose qui est examiné et pris en compte, dans ce problème précis.

Il y a un autre point important ici. À mesure que nous avançons dans le monde du numérique, nous devons nous demander à quoi ressemblerait un espace numérique européen. Pourrions-nous développer nos propres plateformes fondées sur les valeurs européennes, afin de contrebalancer la domination des géants

américains de la technologie ? Un espace où la liberté d'expression s'épanouit réellement, mais où les utilisateurs sont protégés des discours haineux, de la radicalisation et de la désinformation. Un espace pour le discours civique en ligne. Je crois que nous devons créer des plateformes. Nous devons protéger nos propres valeurs et nos citoyens et veiller à ce que l'espace numérique reflète les principes mêmes qui ont fait notre force.

Mais comme pour les lois fortes, les règlements et les normes ne suffisent pas. Le rôle des parlementaires est essentiel dans la protection de la liberté d'expression. Nous ne devons pas nous contenter d'adopter des lois. Nous devons nous assurer que les gouvernements et les autres institutions les appliquent correctement et qu'ils les maintiennent.

Je l'ai déjà mentionné, mais nous avons souvent l'impression que nous votons des lois et que le travail est terminé – non, le travail ne fait que commencer. Nous devons superviser ces lois. Nous devons veiller à ce qu'elles soient équilibrées et transparentes et à ce que les acteurs soient tenus de rendre des comptes. Il est de notre devoir de protéger la liberté d'expression et la démocratie qui permet cette liberté.

Mesdames et messieurs,

Nous devons être clairs. Nous n'avons pas de leçons à recevoir du gouvernement qui prétend être le champion de la liberté d'expression tout en refusant l'accès à la salle de presse à une agence de presse qui refuse de se conformer à un décret modifiant le nom géographique du golfe du Mexique.

L'Europe est différente des classes libérales. Ici, la liberté d'expression n'est pas un laissez-passer pour ceux qui veulent détruire notre démocratie. Ici, la liberté d'expression est protégée et réglementée de manière responsable afin de garantir qu'elle reste une pierre angulaire de la démocratie, et non une arme contre elle.

Nous ne voulons pas supprimer la liberté d'expression. Nous voulons la protéger. L'Europe défend la liberté d'expression, mais celle-ci n'est pas seulement un privilège, c'est une responsabilité. Comme nous l'avons vu au cours de l'histoire, une liberté incontrôlée peut conduire au chaos et à la destruction, et à la destruction de la liberté elle-même.

C'est pourquoi l'Europe a agi, et c'est pourquoi nous devons continuer à agir pour protéger notre démocratie et faire en sorte que la liberté d'expression prospère dans des espaces où la haine et l'extrémisme n'y ont pas droit.

Je vous remercie.

**Ms Maria Byrne ( Vice-Présidente du Seanad Éireann):** Merci, Monsieur Hojsík.

J'invite maintenant notre dernier orateur, M. Martin BOSMA, Président de la Chambre des représentants des Pays-Bas, à prendre la parole.

Merci.

**M. Martin BOSMA (Président de la Chambre des représentants, Pays-Bas):** Madame la Présidente,

Le sujet de cette partie de la conférence est la polarisation et je voudrais utiliser mon temps précieux pour un bref plaidoyer en faveur de la polarisation.

Permettez-moi de m'expliquer.

Les parlements sont l'organe élu le plus élevé dans une démocratie. En tant que tels, ils doivent constamment défendre leurs droits et la place qui leur revient dans un État moderne. La plupart des parlements sont profondément ancrés dans l'Histoire. Le Parlement néerlandais, par exemple, les États généraux, remonte à l'année 1464. Pendant toutes ces années, tous ces siècles, nous avons façonné le destin de notre pays et nous avons été façonnés par lui.

Comme tout parlement, nous avons dû conquérir notre place dans l'ordre constitutionnel. D'un conseil consultatif non élu du roi, nous sommes devenus l'organe suprême de notre démocratie. Tous les parlements ont un parcours similaire. Avec tout cela, avec cette formidable histoire, vient l'obligation historique et même morale de respecter les vrais principes de notre démocratie parlementaire.

En tant que dirigeants de nos parlements, nous sommes tous tenus d'être constamment prêts à défendre les droits des parlements. Reconnaissons d'abord que les gouvernements ont d'autres objectifs, d'autres buts que nous. Nous jouons un rôle très différent dans notre démocratie. Ils gouvernent, nous contrôlons. Les gouvernements ne sont pas nos ennemis, mais ils ne sont pas nécessairement nos amis non plus.

Nous devons marquer notre propre territoire. Chaque parlement a sa propre relation avec son gouvernement, chaque constitution, chaque tradition politique est différente. Chaque parlement est différent.

Mais certains droits sont inaliénables et doivent être défendus en permanence par chaque parlement.

Tout d'abord, un parlement doit toujours être maître de son propre domaine, avec ses propres finances, son propre budget indépendant et aussi le maître de son propre agenda sans interférence gouvernementale. Ce sont les pierres angulaires d'une démocratie parlementaire. Nous ne devrions jamais être dépendants des gouvernements, les gouvernements devraient être dépendants de nous. Leur soutien populaire se reflète dans notre parlement et nulle part ailleurs. Les parlements devraient toujours avoir le dernier mot sur chaque loi, chaque décision gouvernementale importante, chaque mesure gouvernementale, y compris le budget global. Et nous devons avoir le droit de les changer, de les amender.

Cela implique le droit inaliénable d'être correctement informé par nos gouvernements. Ce n'est pas une faveur, c'est notre droit le plus fondamental. Dans la Constitution néerlandaise, ce droit est inscrit à l'article 68 – le droit à l'information.

Tout cela est l'essence même de nos démocraties parlementaires et, en tant que présidents du Parlement, nous devons en être conscients chaque jour. Et parfois, nous devons nous comporter comme un lion pour ne pas devenir un agneau.

C'est pourquoi, Madame la Présidente, je lance un appel aux armes permanent à chacun d'entre vous, chers collègues présidents du Parlement.

Un appel aux armes permanent.

Luttons pour les droits de nos parlements ou, comme on dit dans notre beau pays d'accueil, « Aux Armes, les Citoyens ! »

Je vous remercie.

**Ms Maria Byrne ( Vice-Présidente du Seanad Éireann):** Merci beaucoup, Monsieur Bosma.

Comme il n'y a pas d'autres orateurs sur ma liste, je vais donner la parole aux orateurs principaux qui ont introduit le débat et je donne maintenant la parole à Mme Małgorzata KIDAWA-BŁOŃSKA.

Vous disposez de 3 minutes. La parole est à vous.

**Mme Małgorzata KIDAWA-BŁOŃSKA (Marshal du Sénat, Pologne)\*:** Je vous remercie pour ce débat important et inspirant, qui montre que nous savons tous très bien poser le diagnostic des problèmes. Nous savons que la liberté d'expression est un principe primordial. Nous avons du mal à la protéger mais, en écoutant les interventions, je me rends compte que nous savons tous une chose : l'éducation est quelque chose que nous pouvons faire, ici et maintenant ; éduquer, dès le plus jeune âge, les personnes de tous âges à faire la différence entre les mensonges, les fausses nouvelles et les vraies informations.

Dans un monde de médias sociaux et d'internet omniprésent, il est très difficile de peser sur le contenu présenté en ligne. Si nous le faisons, nous serions accusés d'avoir recours à la censure. Mais une bonne éducation et une bonne préparation aideraient les jeunes et les adultes à faire la distinction entre les vraies et les fausses nouvelles.

Je pense que nous devrions nous concentrer sur le renforcement de l'éducation. Les organisations non gouvernementales pourraient nous aider dans cet effort d'éducation, en apprenant aux gens à distinguer les fausses nouvelles des vraies informations.

En ces temps de menaces multiples, nous devons défendre la liberté d'expression par le biais de l'éducation.

Je vous remercie.

**Ms Maria Byrne ( Vice-Présidente du Seanad Éireann):** Merci beaucoup, Madame Kidawa-Błońska.

Je donne maintenant la parole à M. Pedro ROLLÁN.

Merci.

**M. Pedro ROLLÁN (Président du Sénat, Espagne)\*:** Je vous remercie.

Je suis d'accord avec ma collègue polonaise : je pense que nous avons identifié le diagnostic et que nous avons un aperçu de la situation telle qu'elle se présente réellement. Nous sommes tous conscients du fait que nous disposons d'un droit fondamental, la liberté d'expression, qui a ses limites, à savoir le respect. Il arrive un moment où nous avons, malheureusement, de la désinformation, des crimes de haine, ou même parfois des ingérences internationales qui cherchent de l'extérieur à détruire les piliers fondamentaux de notre démocratie.

Nous avons tous identifié cela et nous nous sommes tous engagés à lutter pour les bonnes informations, pour la vérité, pour la protection de ceux qui communiquent, pour la formation et l'éducation. Nous avons tous convenu de l'importance de disposer des outils dont nous avons besoin pour nous assurer que les Européens puissent vraiment faire la différence entre ce qui est une information véridique et ce qui est de la désinformation ou de la mésinformation, pour les distinguer.

À un moment où nous sommes vraiment confrontés à des moments traumatisants, à des moments délicats, il s'agit d'une question qui exige de notre part, de toutes nos institutions, nos professionnels et chacun d'entre nous, nos opérateurs également, les opérateurs de médias sociaux, que nous agissions. Car le droit à la liberté d'expression peut devenir un moyen de renforcer la démocratie ou de l'affaiblir de manière détournée.

Je vous remercie.

**Ms Maria Byrne ( Vice-Présidente du Seanad Éireann):** Monsieur Rollán, je vous remercie.

La parole est à Mme Þórunn SVEINBJARNARDÓTTIR.

Merci beaucoup.

**Mme Þórunn SVEINBJARNARDÓTTIR (Présidente de l'Alþingi, Islande):** Merci beaucoup, Madame la Présidente.

J'ai quelques commentaires à faire sur le débat que nous avons eu ici, un très bon débat. Comme nous le savons tous, nous avons parlé de la liberté qui s'accompagne d'une responsabilité, et c'est de cette responsabilité que nous devons discuter en profondeur. Nous devons donc nous attaquer au discours de haine et à l'intolérance sous toutes ses formes, car nous ne serons pas libres si tout un chacun ne l'est pas.

Je voudrais mentionner deux facteurs sociétaux qui, selon moi, méritent d'être répétés et qui ont été mentionnés ici – l'un d'entre eux a été mentionné ici dans les commentaires.

Le premier est l'écart de richesse qui existe dans nos pays, dans le monde et entre les pays. L'inégalité des revenus est une chose à laquelle nous sommes tous confrontés dans nos pays, même si nous venons de pays très riches. Nous devons comprendre l'effet de cet écart sur les opinions politiques des différents groupes de la société. C'est une façon d'essayer de comprendre la montée des politiques d'extrême droite et la montée des politiciens de ce type.

Le deuxième facteur sociétal que je souhaite mentionner – et j'espérais en fait que certains d'entre vous le mentionneraient également – est la dimension de genre de la liberté et de la liberté d'expression, car nous ne pouvons pas discuter de la liberté d'expression sans discuter du statut des femmes et des minorités dans toutes les sociétés. En effet, notre liberté d'expression et nos démocraties ne sont solides que si elles protègent les membres les plus vulnérables de la société et les groupes minoritaires les plus vulnérables.

C'est pourquoi nous devons également admettre que la liberté d'expression ne peut pas être réservée à ceux qui sont au pouvoir, qui sont riches, qui possèdent des médias, qui sont des oligarques ou autre. La liberté d'expression est une composante inhérente à la démocratie et elle ne rend pas toujours la vie confortable pour le reste d'entre nous.

Nous devrions garder à l'esprit que la liberté d'expression devrait en fait signifier que nous devons tolérer l'expression d'idées avec lesquelles nous ne sommes peut-être pas d'accord, mais que nous devons être en mesure d'en discuter de manière démocratique.

Je vous remercie.

**Ms Maria Byrne ( Vice-Présidente du Seanad Éireann):** Chères et chers collègues,

Ceci clôt notre deuxième séance d'aujourd'hui.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont pris la parole et apporté une contribution qui a enrichi notre discussion. Nous reprendrons nos discussions demain sur le troisième thème de cette conférence, « Violences à l'encontre des personnalités politiques ». Je m'attends à un débat passionnant.

Vous êtes maintenant cordialement invités à la réception offerte à 19 h par Mme Jeanne BARSEGHIAN, maire de la ville de Strasbourg au Pavillon Joséphine, et au dîner offert par le Président de l'Assemblée parlementaire, M. Theodoros ROUSOPOULOS.

Je vous souhaite une très agréable soirée. Je me réjouis de poursuivre nos échanges fructueux au cours de la réception de ce soir.

Je vous invite à vous rendre à la réception à 19 h.

Merci.